



CENTRE FRANÇAIS SUR LA POPULATION ET LE DÉVELOPPEMENT



# **MIGRATIONS ET INSTITUTIONS AU SÉNÉGAL : EFFETS D'ÉCHELLE ET DÉTERMINANTS**

Christophe Z. GUILMOTO



**CENTRE FRANÇAIS SUR LA POPULATION ET LE DÉVELOPPEMENT  
(CEPED)**  
Groupement d'intérêt scientifique EHESS-INED-INSEE-ORSTOM-PARIS VI

**MIGRATIONS ET INSTITUTIONS AU SÉNÉGAL :  
EFFETS D'ÉCHELLE ET DÉTERMINANTS**

Christophe Z. GUILMOTO\*

**LES DOSSIERS DU CEPED N° 46**

**PARIS, JUIN 1997**

---

\* French Institute PB33 605001 Pondicherry (Inde)  
email : instfran@giasmd01.vsnl.net.in

Migrations et institutions au Sénégal : effets d'échelle et déterminants /  
Christophe Z. Guilmoto. – Paris : Centre français sur la population et le  
développement, 1997. – 42 p. ; 24 cm. – (Les Dossiers du CEPED ; n° 46).

Directeur de la publication : Jacques VALLIN

Comité de rédaction : Véronique HERTRICH,  
Marc PILON  
responsables de la collection

Benoît FERRY

Patrick GUBRY

Thérèse LOCOH

Olivia SAMUEL

Appui technique : Francine LEDENOU

Diffusion : Françoise ABLAIN

Ce numéro a été dactylographié par l'auteur et mis en forme par Francine LEDENOU.

© CEPED 1997  
ISBN 2-87762-102-2  
ISSN 0993-6165

## RÉSUMÉ

Cet article est basé sur des enquêtes de terrain conduites en 1992-1993 dans la Moyenne Vallée du fleuve Sénégal. Dans cette région sahélienne marquée par une émigration importante depuis trente ans, la migration est devenue une institution. Récemment, l'introduction de l'irrigation semble avoir freiné la mobilité, mais avec l'élan dû à l'institutionnalisation des migrations, cet infléchissement sera probablement très lent.

La présente analyse emprunte certains de ses concepts à la nouvelle économie institutionnelle pour décrire la complexité de l'échange dans le monde rural. Nous montrons notamment comment deux types de migration réagissent différemment à des conditions structurelles et familiales similaires, mais semblent diverger quand les caractéristiques individuelles sont prises en compte. Ce trait souligne l'opposition cruciale entre ces deux déterminants, individuels et familiaux.

**MOTS-CLÉS :** Migration, Économie de la migration, Institution, Sénégal.

## **ABSTRACT**

### **[Migrations and institutions in Senegal. Scale effects and determinants]**

This paper is based on fieldwork done in 1992-1993 in the Senegal River valley, a Sahelian region characterised by heavy out-migration for more than thirty years. As a result of this long history of human displacement, migration has now become a local institution of its own. More recently, the introduction of irrigation in an otherwise drought-prone area seems to have reduced the intensity of the phenomenon, but the momentum gathered by the local institution of migration means that the decrease of migration rates is likely to be very slow.

The present analysis borrows some of its basic concepts from the new institutional economics so that to better describe the complexity of social exchanges in rural societies. We will show for example that the two types of migration observed respond similarly to common structural and family conditions, but they appear to differ mainly when individual variables are taken into account. This feature underlines the crucial opposition between, on the one hand, individual determinants and, on the other, structural factors determined by economic or family characteristics.

**KEY WORDS :** Migration, Migration economics, Institution, Senegal.

## SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	7
I. LA MIGRATION EN AFRIQUE : DÉPLACEMENT INDIVIDUEL ET EXIGENCES COMMUNAUTAIRES.....	8
1. Déplacement et migration en Afrique.....	8
2. La migration et son institutionnalisation .....	9
3. Bénéfices individuels et risques collectifs.....	11
4. Un cadre et quelques hypothèses .....	12
II. LE CAS DE LA MOYENNE VALLÉE DU SÉNÉGAL.....	14
1. Société et économie régionale.....	14
2. Les données .....	16
3. Deux formes de migration.....	18
4. Le modèle.....	20
5. Une affaire d'hommes .....	22
6. Effets d'âge .....	23
7. Cycle de vie familiale .....	25
8. Réseaux et effets d'entraînement .....	28
9. Le rôle des infrastructures villageoises et de l'irrigation .....	29
CONCLUSION.....	31
BIBLIOGRAPHIE .....	33
ANNEXE.....	37

L'enquête utilisée ici résulte d'une collaboration entre l'Orstom et la Direction de la Prévision et de la Statistique du Sénégal. L'Orstom (UR 35, Département MAA) et l'Aupelf-Uref ont contribué au financement des différentes phases de ce travail. L'enquête a été réalisée avec Papa Demba Diouf que je remercie de sa collaboration. Je remercie également Matt J. Warning, ainsi qu'André Quesnel et Frédéric Sandron qui m'ont aidé à clarifier certaines des idées présentées ici.

## INTRODUCTION

Il y a vingt ans, la plupart des approches des déterminants de la migration dans les pays en développement adoptaient des perspectives oscillant entre des analyses individuelles (le migrant étant considéré comme l'unité pertinente pour le phénomène) et des analyses très globales portant sur les déséquilibres inter-régionaux à la source des transferts de main-d'œuvre. Dans le contexte africain, le niveau de décision migratoire était l'objet d'un débat très animé, car si le travail pionnier de Todaro, fondé sur une théorie individualiste de la migration, avait profondément enrichi la discipline, les déterminants d'échelle supérieure, tels que le lignage, le groupe ethnique ou l'entité politique, apparaissaient beaucoup plus pertinents dans l'Afrique post-coloniale (Todaro, 1969 ; Amin, 1974).

Sous l'influence de progrès rapides dans l'économie du développement depuis cette époque, la recherche sur la migration a été reformulée à partir des concepts centraux de la nouvelle micro-économie, à savoir les marchés incomplets ou l'information asymétrique. Une plus grande variété de configurations institutionnelles ou mercantiles est désormais prise en compte, avec plus de détails, dans ces analyses. Pour simplifier, disons que l'individu maximisant son utilité, que Todaro invoquait dans son modèle, est considéré aujourd'hui comme le membre d'un ménage dont le premier objectif est de se mettre à l'abri du risque, à l'intérieur d'une société dont l'architecture institutionnelle limite sévèrement l'éventail des choix individuels possibles.

À partir de données rassemblées dans la Moyenne Vallée du fleuve Sénégal, cet article aborde principalement la question spécifique des échelles de déterminations de la migration. Les différentes institutions qui encadrent les processus migratoires agissent à divers niveaux de structuration sociale (des individus à la communauté), ce qui suggère que certaines des contradictions internes propre à la migration pourraient être simplement du ressort d'échelles décisionnelles différentes. Pour en débattre nous examinons les déterminants de deux types de migrations : les migrations de courte et de longue durée.



## I. LA MIGRATION EN AFRIQUE : DÉPLACEMENT INDIVIDUEL ET EXIGENCES COMMUNAUTAIRES

### 1. Déplacement et migration en Afrique

Depuis que le phénomène migratoire a été replacé dans le cadre général de la circulation des populations, la migration, définie ici comme un changement durable de résidence, apparaît comme une forme particulière d'ajustement des populations à l'espace, sur une gamme très large de stratégies possibles. Les migrations professionnelles auxquelles nous nous intéressons ici, sont ainsi une réponse possible aux déséquilibres spatiaux du travail et du capital. Certaines typologies très fines ont été élaborées, notamment à partir de l'expérience des populations de Sénagambie, du Burkina Faso ou du Nigeria (Prothero et Chapman, 1985 ; Oucho et Gould, 1993 : 258-260). Mais cette diversité (navette, nomadisme, migrations définitives, mouvements de réfugiés) se prête mal à une interprétation générale. L'histoire migratoire, propre à chaque communauté, place celle-ci dans une situation singulière qui détermine sa capacité à répondre aux opportunités internes et externes, sans que cela ne corresponde simplement à une étape de sa "transition migratoire"<sup>1</sup>. C'est la raison pour laquelle le tableau des échanges migratoires est souvent très segmenté en termes ethniques, régionaux ou sociaux, la diffusion des comportements migratoires ne se faisant que progressivement à l'intérieur de la société de départ.

L'histoire récente des migrations en Afrique de l'Ouest révèle une tendance générale à la redéfinition des courants migratoires. Les bouleversements de l'époque coloniale découlaient avant tout des impulsions données par les autorités européennes au régime migratoire, sous la forme de travaux forcés, puis de besoins monétaires après l'introduction de l'impôt de capitation. Une deuxième période fut marquée par l'accélération des migrations saisonnières vers les zones de plantation ou d'extraction minière, les fronts pionniers et finalement les centres urbains. Les retours réguliers permettaient aux migrants de maintenir simultanément leurs engagements dans l'agriculture et les activités migratoires. De plus, la terre représentant le bien le plus sûr dans des sociétés africaines marquées par des fluctuations économiques, la migration temporaire avait l'avantage supplémentaire de permettre aux migrants de conserver leurs droits fonciers. Dans la région étudiée, ce sont les migrations des "navétanes" (migrants de la saison des pluies) vers le Bassin arachidier qui ont principalement orienté les flux temporaires avant l'indépendance du Sénégal (Swindell, 1985 ; David, 1980).

---

<sup>1</sup> Pour une reformulation récente de la théorie de la transition de la migration, voir Skeldon (1990 : 109-112).

Ces mouvements de courte durée ont le plus souvent conduit à des migrations permanentes dirigées vers les pôles urbains où la demande en travail était plus régulière qu'en zone rurale (Hart, 1987). Il devint de plus en plus difficile pour les individus de combiner les activités locales avec les activités sur le lieu de migration ; la division spatiale des tâches se pérennisait par de plus longs séjours et une moindre fréquence des retours des migrants. Ainsi, au début du siècle, les migrations au départ de la région du fleuve Sénégal coïncidaient avec le temps mort de la saison agricole, et les migrants<sup>2</sup> ne restaient que quelques mois sur leurs lieux d'accueil, le bassin arachidier ou les villes côtières comme Saint-Louis ou Dakar. Mais depuis l'indépendance, les migrations se sont diversifiées et deviennent parfois permanentes, le migrant faisant venir auprès de lui une partie de sa famille.

Les migrations plus courtes ont toutefois conservé un rôle important dans une région sahélienne fréquemment affectée par la sécheresse. La grande crise climatique qui a débuté en 1973 a notamment relancé des formes de mobilité à court terme dont l'importance avait progressivement décliné. Selon Michael Mortimore (1989), qui a étudié en détail les effets de la dégradation d'un terroir nigérian, la mobilité fait partie de la panoplie anti-crise du monde rural, en même temps que la diversification agricole ou les privations alimentaires. Mais la migration vers les villes, parce qu'elle demeure le plus souvent spontanée et réversible, est un des mécanismes d'adaptation les plus souples pour des populations pauvres<sup>3</sup>.

Toutefois, hors des périodes de crise, les mouvements migratoires tendent à se stabiliser et les durées d'absence s'allongent graduellement sous l'effet de la stagnation de la production rurale. De ce fait, le lissage des revenus, qui était obtenu auparavant par la diversification agricole ou temporelle et sectorielle (grâce à l'alternance d'emplois agricoles et urbains), s'appuie désormais davantage sur une diversification spatiale des sources de revenus entre membres de l'unité familiale. La croissance démographique, en augmentant le nombre de garçons atteignant l'âge adulte et donc le nombre de migrants potentiels, a renforcé la capacité productive des ménages ainsi que la diversification professionnelle de leurs membres.

## 2. La migration et son institutionnalisation

Ces dernières observations illustrent la manière dont a évolué la théorie migratoire. L'unité familiale et la diversification forment désormais les concepts essentiels d'un schéma interprétatif qui auparavant privilégiait les logiques du profit individuel. Cette évolution est parallèle à celle de l'économie du développement qui met aujourd'hui l'accent sur le rôle de l'unité familiale (le ménage) et les stratégies de

---

<sup>2</sup> Le terme "migrant" se réfère ici aux seuls hommes, les femmes étant très marginalement impliquées dans les migrations professionnelles.

<sup>3</sup> Mortimore (1989 : 196-199). Pour le Mali, voir également les analyses de Mazur (1984) et Findley (1992).

prévention du risque dans l'analyse de la paysannerie du Tiers Monde<sup>4</sup>. On reconnaît désormais que les mécanismes de marché (de l'emploi, du crédit, etc.) ne recouvrent qu'une partie des échanges de la plupart des sociétés rurales en développement : les marchés, imparfaits, incomplets ou inexistants sont loin d'être les seuls facteurs de régulation. Le rôle de l'État et d'autres organisations civiles, perçues auparavant comme des obstacles exogènes freinant la mise en valeur naturelle des ressources dans l'économie de marché, est reconsidéré et constitue un des apports des théories néo-institutionnalistes. Les institutions sociales, c'est-à-dire le système de normes et de règles, de droits et d'obligations, définissent les contours précis des comportements sociaux et économiques, se substituant ainsi aux différents marchés défaillants. Le rôle de ces institutions est fondamental dans les mécanismes de coordination des transactions économiques car, dans les sociétés rurales, même les effets limités de l'intervention de l'État ou des mécanismes de marché restent soumis à la régulation du système local des valeurs et des normes.

Dans les régions d'émigration ancienne, comme la Moyenne Vallée du Sénégal étudiée ici, la migration est devenue à son tour une institution à proprement parler, incluant ses propres processus et normes. En d'autres termes, la circulation migratoire est progressivement assimilée par la structure sociale qui transforme ce phénomène incontrôlé, et propre à affaiblir le tissu social, en un dispositif stable de redistribution de main-d'œuvre. Une fois la migration reconnue comme une stratégie légitime, la famille et le village définissent un ensemble de règles qui visent à coordonner les comportements des sédentaires et des migrants. Un nombre croissant de migrations se trouvent désormais encadrées par les instances communautaires<sup>5</sup> qui participent à la définition du projet migratoire : désignation des candidats dans les familles et les classes d'âges, sélection des destinations, organisation des trajets, insertion dans les réseaux migratoires, etc. Alors que la mobilité spatiale contemporaine dépend à l'origine de l'ouverture à des facteurs strictement exogènes, tels que le marché du travail urbain ou les politiques migratoires, l'intensité des échanges migratoires au fil des années conduit les systèmes de production locaux à intégrer ce nouvel espace économique : le système social s'est adapté au fonctionnement de la migration. L'institutionnalisation de la migration correspond à son endogénéisation dans la Moyenne Vallée du Sénégal.

---

<sup>4</sup> Voir par exemple Ellis (1988) et Stark (1991). Pour une présentation des nouvelles analyses institutionnelles, voir De Janvry *et al.* (1993) et He (1994).

<sup>5</sup> Ce qui n'exclut bien évidemment pas la persistance de migrations en rupture des cadres communautaires comme le décrivent les travaux des anthropologues. Voir par exemple l'analyse détaillée de la perception sociale de la migration dans le nord du Nigéria faite par Olofson (1985). Voir également Bardem (1993), et Gugler et Flanagan (1978 : 52) à propos de migrations individuelles en Afrique.

### 3. Bénéfices individuels et risques collectifs

Réfléchir à la finalité des migrations impose un retour sur quelques uns des traits centraux de l'économie paysanne. L'unité de production et de consommation est le plus souvent, au Sénégal, une famille étendue. La taille et la composition hétérogène de cette dernière satisfont, mieux qu'à l'échelle des producteurs individuels ou des familles nucléaires, les deux grands principes économiques des ménages : augmenter et lisser dans le temps le profil global des revenus du ménage par la mise en commun des produits individuels. Le système économique traditionnel fonctionne à l'intérieur d'un espace limité dans lequel les statuts hérités donnent à la société sa structure économique et politique, alors que les mécanismes de solidarité viennent servir de ciment aux membres des unités sociales (familles, castes, etc.). La solidarité, comme toute entreprise coopérative, possède un certain nombre de risques intrinsèques, notamment les comportements opportunistes (*free-riding*) des individus qui profitent davantage qu'ils ne contribuent au produit collectif. Mais ces risques sont réputés limités en raison de la surveillance croisée des activités et du niveau de vie des uns et des autres. Dans un environnement soumis à de multiples menaces écologiques et économiques comme le milieu sahélien, c'est au niveau du lignage et de la communauté villageoise que ce système d'assurance mutuelle caractéristique de l'économie morale opère de la manière la plus efficace<sup>6</sup>.

La migration professionnelle semble répondre parfaitement aux impératifs de rentabilité et de sécurité propres à l'économie paysanne. En élargissant l'espace professionnel à des régions éloignées (notamment les zones urbaines) elle permet d'accéder à des emplois souvent mieux rémunérés ou plus stables qui dépendent d'une économie faiblement liée (covariante) aux aléas de la production locale. Les revenus de la migration sont toutefois très inégalement redistribués sur le lieu d'origine. Ils sont d'abord consommés par les migrants eux-mêmes sur le lieu de migration, et seule une fraction du gain migratoire atteint le village, où les ayants droit sont classés par ordre de proximité sociale. Les familles des migrants sont en général en mesure de capter la plus grande part de ces transferts dérivés de la migration. C'est une part beaucoup moins importante qui parvient aux organisations d'ordre supérieur, et qui bénéficie par conséquent (directement ou indirectement) aux parents plus éloignés ou à d'autres membres du village. La communauté en tant que telle risque fort d'être exclue de cette redistribution, à moins qu'elle n'ait mis sur pied des dispositifs spécifiques comme les associations de migrants qui canalisent certains transferts vers des investissements collectifs (infrastructures villageoises notamment).

Quoique les sociétés traditionnelles cherchent à décourager la consommation individuelle par la promotion de valeurs altruistes, la distance et la durée des

<sup>6</sup> On s'inspire ici de Fafchamps (1992), de Pollack (1985) et du texte pionnier de Scott (1976) sur la notion d'économie morale. Voir aussi Hyden (1986) à propos de "l'économie de l'affection".

<sup>7</sup> Voir Rosenzweig *et al.* (1988 : 90) qui analysent une situation comparable à celle de la région sénégalaise étudiée ici.

migrations augmentent les risques de manquement aux systèmes d'obligations. À la différence de la situation prévalant à l'échelle locale, les mécanismes de suivi et de surveillance sont très peu adaptés pour l'évaluation de trajectoires migratoires dispersées. Les risques d'aléa moral (*moral hazard*) deviennent importants dès que les migrants ont la possibilité de dissimuler ou de sous-déclarer leurs revenus et leur patrimoine, de diminuer le volume des transferts et de distendre leurs rapports avec leurs familles d'origine. Toutefois, les liens à l'intérieur des sociétés traditionnelles restent fréquents entre les individus, leur groupe de parenté et leur village d'origine. Même après des années d'absence, les structures sociales conservent assez de pouvoir pour exercer leur autorité sur les migrants et ceux-ci peuvent avoir besoin de rentrer au village en de nombreuses occasions (maladies, chômage, mariage, etc.).

La singularité de la position du migrant face à sa famille d'origine invite à considérer la migration comme un "contrat familial" qui fixe les engagements de chacune des parties (Stark, 1991 ; Hoddinott, 1994 ; Lambert, 1994). Dans une interprétation élargie (que nous adoptons ici) le contrat migratoire s'étend au-delà de la famille proche pour inclure d'autres alliés potentiels (parents éloignés, villageois, membres de l'ethnie, etc.), même si les obligations réciproques sont d'importance très inégale. Le principe central de ce type d'arrangement est que le ménage s'attend à recevoir une part conséquente des revenus du migrant, offrant en contrepartie à celui-ci la garantie du retour et d'une réintégration dans la famille. Il revient aux structures du pouvoir local de faire appliquer ces règles<sup>8</sup> tacites, par un système de normes et de pressions sociales diverses.

#### 4. Un cadre et quelques hypothèses

Nous avons choisi d'examiner, à la lumière des principes que nous venons d'énoncer, la question des stratégies migratoires dans la Moyenne Vallée du fleuve Sénégal afin de contraster les mouvements selon leur durée<sup>9</sup>. Notre démarche reste exploratoire et ne prétend pas être une tentative de validation d'une modélisation préalable. Toutefois, notre grille théorique suggère une orientation particulière dans l'analyse et quelques hypothèses préliminaires que nous allons expliciter.

Tout d'abord, l'étude des déterminants de la migration implique une analyse à plusieurs niveaux, afin d'évaluer ses avantages et ses inconvénients à l'échelon individuel autant que collectif. Les impératifs sociaux et économiques affectent très probablement les individus d'une manière particulière à chaque étape de leur cycle de

---

<sup>8</sup> Ces règles, le plus souvent implicites, imposées aux contractants se sont mises en place avec l'institutionnalisation de la migration. Pour un prolongement théorique, voir Guilmoto et Sandron (1997), en particulier sur la notion de "transaction migratoire" et le rôle respectif des organisations locales et de l'institution migratoire dans un cadre plus économique.

<sup>9</sup> La question est rarement abordée car les études sur les différences entre mouvements temporaires et permanents sont le plus souvent conduites au lieu de destination et n'abordent donc pas les déterminants locaux de la migration. Voir par exemple Goldstein *et al.* (1993).

vie et selon leurs dotations personnelles. En dépit de l'importance du ménage comme unité économique, il n'est donc pas raisonnable de se restreindre à ce niveau d'analyse et d'ignorer l'hétérogénéité propre aux caractéristiques individuelles. L'importance des différences statutaires liées à l'âge ou au sexe dans les systèmes hiérarchiques africains incite au contraire à procéder à la plus large désagrégation possible des données vers le niveau individuel<sup>10</sup>.

Par ailleurs, on fait l'hypothèse que les migrations brèves, parce qu'elles ne menacent pas l'équilibre démographique de la communauté d'origine, sont moins encadrées par les institutions de contrôle social et moins dépendantes des réseaux déjà en place que les absences de longue durée. En d'autres termes, la migration ne s'institutionnalise pas tant que son fonctionnement ne remet pas en cause les bases de la société rurale. L'initiative et les circonstances individuelles joueraient un rôle plus important dans l'orientation des mouvements temporaires que les normes sociales. En comparant les déterminants des migrations selon leur durée, on fera ainsi ressortir la nature et l'effet des mécanismes d'institutionnalisation.

Enfin, une hypothèse centrale est que le fonctionnement institutionnel sert en premier lieu à garantir une certaine sécurité au système local en régulant les comportements individuels<sup>11</sup>. Dans le cas précis de la mobilité spatiale, ce sont les risques de privatisation des bénéfiques migratoires qui doivent être minimisés afin de protéger les intérêts de la collectivité. En effet, les migrations offrent de nouvelles possibilités économiques qui s'adressent directement aux individus et peuvent susciter des risques sérieux de comportement opportuniste. C'est la raison pour laquelle l'institution migratoire doit renforcer ou simplement préserver l'intégration de l'individu dans ses groupes de rattachement traditionnels. C'est en effet dans ces structures locales que l'individu peut faire valoir son statut social et acquérir prestige et reconnaissance sociale alors que l'anonymat du milieu citadin entrave la valorisation sur place d'une insertion réussie. C'est là un des mécanismes par lesquels la communauté locale peut contrôler le comportement des migrants, notamment pour les migrations les plus longues.

La distinction entre les migrations à court terme et à long terme vise également à mettre en évidence certains des effets d'entraînement propres aux mécanismes migratoires. On testera notamment l'effet cumulatif des expériences migratoires (personnelles, familiales, villageoises) sur ces formes de migrations, en faisant

---

<sup>10</sup> Il est dommage que plusieurs études, comme celles de Findley (1987, 1992), mettent l'accent sur les seules données collectives. Voir notamment les sérieuses réserves émises par Dasgupta sur l'approche économique limitée aux ménages (1993 : 305-336). Sur les différences intra-familiales, voir aussi Ellis (1988 : 177-183) et Pollack (1985 : 598-603).

<sup>11</sup> Les institutions les plus anciennes répondent à des impératifs d'un autre ordre, comme par exemple la stratification sociale qui est associée à la gestion des ressources dans un environnement naturel hostile. Mais les institutions plus récentes se sont développées en réponse à l'ouverture graduelle de la société et aux nouvelles formes d'échange induites par la modernisation, les migrations de travail, les cultures commerciales, etc.

l'hypothèse d'un effet indépendant propre aux réseaux migratoires<sup>12</sup>. Les migrations brèves (quand ce ne sont pas les premières) demandent sans doute plus d'expérience personnelle mais une infrastructure d'accueil moins importante. Les migrants doivent néanmoins connaître à l'avance les possibilités d'emploi dans certains lieux de destination. À l'inverse, lors des migrations de longue durée, la recherche d'un emploi mieux rémunéré et plus stable prend plus de temps et le migrant a donc besoin d'un réseau déjà en place pour être accueilli et guidé. La formation de ces réseaux, qui orientent les échanges migratoires vers des trajets bien définis, s'appuie naturellement sur la famille et la communauté d'origine, les deux organisations qui sont partie prenante du projet migratoire.

## II. LE CAS DE LA MOYENNE VALLÉE DU SÉNÉGAL

### 1. Société et économie régionale

La région étudiée se situe dans la partie sénégalaise de la Moyenne Vallée du fleuve Sénégal (figure 1). Elle correspond au département administratif de Podor, (région de Saint-Louis) ou encore, dans la géographie locale, au pays du Fuuta Tooro dominé par l'ethnie *Haalpulaar* (ou Toucouleur). La société est divisée en groupes statutaires (ou "castes") endogames, parmi lesquels les *Toorobbe* sont les plus importants démographiquement et politiquement<sup>13</sup>. Une partie importante de la population est issue de couches autrefois serviles (*Macubbe*). Les éleveurs peuls, qui sont nombreux à pratiquer l'élevage itinérant hors de la région, forment un groupe à part. Les solidarités restent fortes au sein du segment de lignage (*lenyol*), mais plus encore à l'intérieur de la concession (*galle*) ou du ménage (*foyre*).

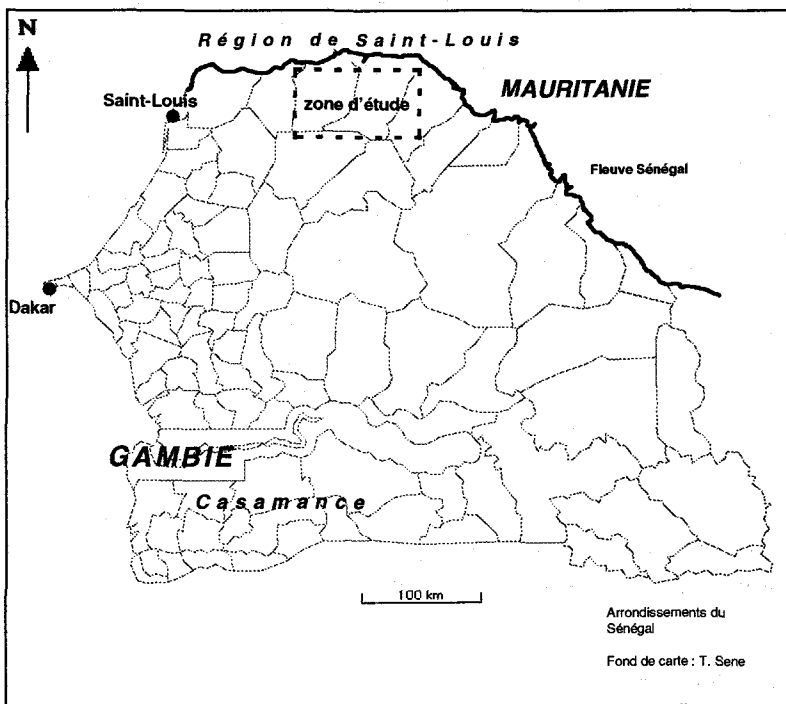
Islamisée bien avant le reste du Sénégal, la région a la réputation d'être très conservatrice et se flatte de pratiquer l'islam le plus orthodoxe. Les femmes jouent un rôle marginal dans la société hors de la sphère domestique. Le niveau d'éducation est un des plus bas du pays, avec 75 % d'analphabètes parmi les hommes et près de 95 % parmi les femmes âgées de 15 ans et plus. La baisse de la seule mortalité a provoqué un accroissement naturel très important, mais celui-ci a été amorti par la ponction migratoire, provoquant même une légère baisse des effectifs dans certaines zones de la Moyenne Vallée (Guilmoto, 1995).

Quoique située dans une région aride de l'ouest du Sahel, la Moyenne Vallée a longtemps bénéficié d'une situation privilégiée du fait de l'accès aux eaux du fleuve

<sup>12</sup> Sur le rôle des réseaux dans l'aspect "cumulatif" de la migration, voir notamment Massey *et al.* (1993 : 448-450).

<sup>13</sup> Les pasteurs peuls ne sont qu'une minorité parmi les *Haalpulaaren* ("ceux qui parlent le peul") de la région. Sur la société *haalpulaar*, voir l'ouvrage classique de Wane (1969).

Sénégal dont le parcours et le régime de crues annuelles déterminent très étroitement la géographie du peuplement régional. Depuis la fin du siècle dernier, la croissance démographique et le désenclavement lié à la pénétration coloniale ont progressivement déséquilibré l'économie traditionnelle du Fuuta Tooro, fondée sur les cultures de décrue le long du bassin du fleuve et un élevage extensif des Peuls nomades. L'incapacité des systèmes de production locaux à répondre aux changements contemporains, alors que les villes côtières et le bassin arachidier se développaient depuis le début du siècle, a provoqué l'établissement dès l'après-guerre de courants migratoires très importants, notamment vers la capitale Dakar. Diverses études décrivent dès les années soixante la stagnation économique et l'hémorragie migratoire qui frappaient la Moyenne Vallée (Boutillier *et al.*, 1962 ; Diop, 1965).



**Figure 1. Carte de situation**

Durant les vingt dernières années, la sécheresse qui s'est installée sur l'ensemble de l'Afrique sahélienne est venue sonner le glas de l'agriculture pluviale et des systèmes pastoraux traditionnels. Les espaces de transhumance ont dû s'élargir sensiblement vers un sud plus humide, alors que l'agriculture s'est progressivement resserrée sur le seul fleuve Sénégal. Mais la dégradation des ressources agricoles s'est finalement interrompue par la mise en place, depuis le début des années soixante-dix, d'un ambitieux programme d'irrigation le long du fleuve, qui visait originellement à substituer aux cultures de décrue (principalement le sorgho, le maïs et quelques



produits maraîchers) une riziculture intensive et des cultures spéculatives comme la tomate. Cette révolution agricole, peu commune dans une région sahélienne dont les maux semblaient irréversibles depuis le tassement brutal de la pluviométrie enregistrée dans les années soixante-dix, a fait couler beaucoup d'encre et, quoique son bilan soit encore mitigé, elle a incontestablement revitalisée les terroirs concernés par les aménagements hydro-agricoles<sup>14</sup>.

Vingt ans après son introduction, l'irrigation (environ 15000 ha de terre sur la rive sénégalaise) reste encore très inégalement répartie, les plus fortes différences existant entre les villages plutôt qu'entre les exploitations. Dans les zones les mieux servies (ayant bénéficié d'investissements massifs dans l'aménagement de grands périmètres irrigués), les paysans contrôlent souvent plus d'un hectare, parfois éclaté en plusieurs parcelles acquises au fur et à mesure des programmes d'aménagement. Ailleurs, dans les terroirs isolés ou plus éloignés du fleuve et de ses bras, les surfaces irriguées peuvent être de très petite taille (par exemple 20 ares par famille), voire inexistantes.

Le développement d'une irrigation souvent décriée pour ses implications écologiques et sa rentabilité incertaine semble pourtant représenter le principal vecteur de croissance régional après des décennies de stagnation agricole. Les retombées de ce développement sur le réseau urbain, principalement sur les bourgs situés le long de l'axe routier reliant Saint-Louis à Bakel, ne sont qu'un des effets multiplicateurs des transformations économiques de la Moyenne Vallée. Le ralentissement des émigrations d'actifs (dont la principale cause locale était à chercher dans la stagnation de l'agriculture traditionnelle) est l'indice le plus significatif de la réussite de la modernisation agricole. Pour les exploitations agricoles, l'adoption des techniques irriguées, quand les aménagements locaux le permettent, représente un progrès sous deux aspects : amélioration des revenus à l'hectare et moindre dépendance face aux risques climatiques liés à la forte irrégularité des pluies et de la crue dont dépendait l'agriculture traditionnelle<sup>15</sup>. Rares sont les paysans qui renoncent à la culture irriguée une fois qu'ils disposent de parcelles aménagées.

## 2. Les données

Les données proviennent d'une série d'enquêtes à passages répétés menées dans la Moyenne Vallée du Sénégal en 1992 et 1993. Un échantillon de près de 900 ménages, répartis en douze grappes à l'intérieur du département de Podor, a fait l'objet d'une première enquête concernant à la fois les ménages et les personnes les

---

<sup>14</sup> Sur le développement de l'irrigation dans la Moyenne Vallée, voir Engelhard (1986), Diemer et Van Der Laan (1987) et Crousse *et al.* (1991). Pour une perspective plus large, voir Brown et Nooter (1992).

<sup>15</sup> Park analyse précisément les institutions traditionnelles comme des réponses à un système agricole irrégulier dépendant de la pluie et de crues "chaotiques". Voir notamment Park (1992).

composant. Les principales données recueillies correspondaient au niveau de vie de la famille, aux activités économiques (agricoles, pastorales, etc.) et aux biographies migratoires des adultes durant les vingt années précédant l'enquête. Les deux passages ultérieurs (tous les six mois) ont notamment enregistré les activités économiques, les changements familiaux et les déplacements, y compris de courte durée, qui se sont déroulés durant l'intervalle.

Au total 3 599 personnes (résidentes ou émigrées<sup>16</sup>) âgées de 15 ans et plus (et réparties dans 805 ménages) ont pu être suivies sur les trois passages. On connaît leurs migrations anciennes et les formes de mobilité récentes, ainsi que leurs activités agricoles sur plusieurs années (limitant ainsi les risques liés à l'instabilité de la production agricole annuelle). L'échantillon est constitué de douze grappes (villages) à l'intérieur desquelles 60 à 70 ménages ont été interrogés. A l'échelon sous-régional, la stratification des grappes selon la taille et le zonage écologique des villages assure une bonne représentativité du secteur géographique étudié. L'échantillon est strictement rural, la préfecture de département en ayant été exclue.

On dispose pour chaque adulte de données socio-économiques diverses et de variables migratoires<sup>17</sup>. Ces dernières fournissent les variables dépendantes pour les modélisations étudiées et correspondent à un enregistrement individuel. Un certain nombre de variables socio-économiques portent sur une échelle familiale : production agricole, troupeaux, composition de la famille, etc. À l'aide d'une analyse factorielle des correspondances, les données agricoles ont été résumées par une variable unique qui mesure l'intensité de l'agriculture irriguée de chaque exploitation<sup>18</sup>.

L'analyse portera avant tout sur les facteurs de départ et de retour propres aux zones rurales (correspondant respectivement à des *push factors* et des *pull back factors*). En revanche, les conditions d'insertion des migrants en ville, difficiles à collecter de manière satisfaisante auprès de leurs parents présents au village<sup>19</sup>, ne sont pas prises en considération pour expliquer leur parcours migratoire.

L'unité d'analyse sera l'individu mais, par commodité, nous utiliserons indifféremment les termes de migrants et de migrations.

---

<sup>16</sup> L'identification des émigrés s'appuie sur la déclaration des résidents du ménage.

<sup>17</sup> La description des variables utilisées figure en annexe.

<sup>18</sup> Voir Diouf et Guilamoto (1994) pour la méthodologie et Lebart *et al.* (1995) pour la démarche exploration-validation suivie.

<sup>19</sup> L'information collectée sur les émigrés auprès de leur famille présente au village est limitée à quelques variables : lieu de destination, dates des séjours et type d'accueil.

### 3. Deux formes de migration

Nous employons tout au long de cet article deux variables dépendantes du statut migratoire distingué selon la durée. Nous comparons les déterminants de la mobilité professionnelle définie sous ces deux aspects : *migration durable* (ou "permanente", "de longue durée", etc.) et *migration temporaire* ("brève", "de courte durée", etc.). Les mouvements liés à la transhumance des troupeaux (fréquents parmi les éleveurs peuls de l'échantillon) ont été exclus de l'analyse car ils sont d'une autre nature.

Les migrations ou déplacements temporaires correspondent aux personnes, présentes dans les villages lors de l'enquête initiale, qui depuis se sont déplacées hors du département pendant au moins une semaine pour motif professionnel. Un tiers de ces individus (35 %) étaient revenus au village avant la fin de l'enquête et leurs durées d'absence sont donc strictement inférieures à un an.

Les migrations durables se rapportent, pour leur part, aux individus absents du village pour motif professionnel lors des trois passages des enquêteurs en 1992-1993, à savoir pour une durée d'au moins un an. Près de la moitié de ces migrants étaient déjà partis cinq ans auparavant. Par rapport aux migrations temporaires, les migrations de longue durée sont ainsi beaucoup plus anciennes.

En réalité, les migrations durables récentes (ayant débuté moins d'un an avant le dernier passage des enquêteurs) ne peuvent être identifiées comme telles et se trouvent classées, par construction, parmi les migrations "temporaires"<sup>20</sup>. Ce dernier ensemble présente donc une hétérogénéité plus importante que celui des migrations de longue durée.

Malgré cette limite, des différences importantes apparaissent entre les destinations de ces deux types de migrations (tableau 1).

Les mouvements de courte durée sont orientés vers des destinations plus proches : un sur cinq concerne la région de Saint-Louis contre un sur dix pour les migrations durables. Ces migrations professionnelles brèves sont essentiellement des migrations saisonnières vers la ville de Richard-Toll, où se trouvent une importante plantation de canne à sucre et la plus grande usine de production sucrière du pays. La Mauritanie (agglomération de Nouakchott au premier chef) géographiquement et culturellement proche du pays toucouleur<sup>21</sup>, attire également une plus grande part de migrations courtes que de migrations durables. Autrefois très intenses, les migrations vers ce pays ont été interrompues lors du conflit sénégal-mauritanien (avril-mai 1989)

<sup>20</sup> En appliquant un modèle de Kaplan et Meier sur la durée des migrations brèves, on peut estimer à environ 20 % la part de ces déplacements qui deviendront des migrations de longue durée, c'est-à-dire de plus d'un an. Sur les questions de définition des migrations selon la durée, voir Courgeau (1988 : 11-16), Skekdon (1990 : 16-20) ou Parnwell (1993 : 18-23).

<sup>21</sup> Une partie importante de la population mauritanienne est d'origine *haalpulaar*.

à l'occasion duquel la majorité des migrants sénégalais (employés, commerçants, artisans) a dû se réfugier au Sénégal. Les courants migratoires à destination de la Mauritanie se remettent actuellement en place et c'est la raison pour laquelle les migrants permanents y sont encore relativement peu représentés.

Dakar fonctionne comme une place centrale dans le dispositif migratoire, aussi bien comme lieu d'établissement que de passage. Les transports sont aujourd'hui relativement simples vers la capitale, et tous les villageois y ont quelque parent qui pourra leur assurer l'hospitalité<sup>22</sup>. La distinction se ferait plutôt par les statuts et les secteurs professionnels occupés par les deux types de migrants. Les migrants permanents sont mieux implantés dans le secteur organisé, à l'écart des emplois précaires de commerçants de rue (*bana-bana*) qui sont l'apanage des nouveaux arrivants.

**Tableau 1. Répartition (%) des destinations des migrations temporaires et durables**

Destination	Migrations temporaires	Migrations durables
<i>Région de Saint Louis</i>		
Zones rurales	5,1	2,2
Saint-Louis	3,0	2,8
Richard-Toll	14,1	6,5
<i>Reste du Sénégal</i>		
Dakar-Pikine	47,9	49,1
Autres régions du pays	11,1	13,4
<i>Pays étrangers</i>		
Mauritanie	10,7	6,9
Autres pays d'Afrique	7,3	15,6
Reste du monde	0,8	3,5
Total	100,0	100,0
<i>Effectifs</i>	234	493

Enfin, les destinations lointaines (en particulier les migrations internationales, la Mauritanie exceptée) concernent principalement les migrations de longue durée (20 % contre 8 % des migrations temporaires). Ces migrations s'établissent surtout vers la Côte d'Ivoire, et dans une moindre mesure vers d'autres pays d'Afrique comme le Cameroun ou le Gabon. Les migrants y sont pour la plupart des commerçants itinérants. En revanche, les migrations vers les pays industrialisés comme la France ou l'Italie sont exceptionnelles chez les *Haalpulaar*.

<sup>22</sup> A propos de l'ancienneté de la migration vers Dakar, voir Diop (1965).

#### 4. Le modèle

La formalisation micro-économique de la migration conduit le plus souvent à une modélisation en termes de choix discrets entre différents comportements migratoires. Les deux variables dépendantes (migrant de longue ou de courte durée) seront ici dichotomiques. Selon l'échelle retenue, chaque individu ou chaque ménage tente d'opérer le choix optimal selon les diverses contraintes ou conventions afférentes à chaque option. La modélisation utilisée est de type log-linéaire, afin de pouvoir utiliser des variables indépendantes quantitatives ou qualitatives. On a retenu ici le modèle logit classique (Train, 1986), mais la modélisation par probit conduit à des résultats tout à fait similaires. Les modèles lognormaux sont très classiques dans la modélisation des comportements migratoires (Maier et Weiss, 1991)<sup>23</sup>.

La probabilité d'être migrant est modélisée sous la forme :

$$Prob(migrant) = P = f(VI, VF, VV)$$

D'après le modèle logistique, la fonction  $f$  peut s'exprimer sous la forme :

$$P = f(VI, VF, VV) = 1 / [1 + e^{(-a - b.VI - c.VF - d.VV + \varepsilon)}]$$

ou

$$\ln(P/1-P) = a + b.VI + c.VF + d.VV + \varepsilon$$

avec :  $VI$ ,  $VF$  et  $VV$  les vecteurs des variables respectivement individuelles, familiales et villageoises ;  $a$ ,  $b$ ,  $c$  et  $d$  les paramètres d'ajustement et  $\varepsilon$  le terme d'erreur stochastique.

On a distingué trois vecteurs de variables explicatives, selon l'échelle propre aux différentes variables. Les variables familiales se rapportent au *foyre* ("cuisine" en langue *pulaar*), à savoir l'unité économique de référence qui correspond au ménage. Dans le cas des effets d'entraînement migratoires, l'unité familiale a été élargie à la concession (*galle*). Les variables utilisées sont décrites dans le tableau de l'annexe.

Les résultats des deux analyses logistiques sont présentés conjointement sur le tableau 2. On compare sur ce tableau les coefficients relatifs aux différentes variables indépendantes retenues, qui ne sont pas exprimés ici en rapports de chance (*odd ratios*). Leur degré de signification est testé par  $z$ . D'une manière générale, les  $\chi^2$  relatifs aux modèles sont très fortement significatifs et le degré de corrélation avec les données observées, mesuré par un pseudo  $r^2$ , apparaît également tout à fait satisfaisant. Ce  $r^2$  mesure le gain de logarithme de vraisemblance dû à la modélisation (Demaris, 1992 : 53).

<sup>23</sup> Notons qu'un modèle synthétique, de type multi-logit, s'est avéré peu adapté au cas traité en raison des différences entre variables indépendantes.

**Tableau 2. Modélisation logistique des deux formes de migration**

Variables indépendantes	Variables dépendantes					
	Migrations temporaires			Migrations durables		
	Coefficient	z	P> z	Coefficient	z	P> z
Sexe (SEXE)	-3,393	-7,468	0,000	-5,726	-9,358	0,000
Âge (AGE)	-0,102	-3,527	0,000	-0,359	-10,606	0,000
Logarithme de l'âge (AGLOG)	3,481	2,982	0,003	13,451	11,091	0,000
Chef de ménage (CDF)	0,164	0,451	0,652	-1,512	-5,611	0,000
Chef de noyau familial (CDN)	0,414	1,262	0,207	-0,637	-2,838	0,005
Nombre d'enfants de moins de 15 ans (ENFANT)	0,022	0,479	0,632	-0,182	-3,847	0,000
Célibataire (CELIBAT)	0,493	1,456	0,145	-0,507	-2,198	0,028
Sait lire et écrire (LETTRE)	-0,686	-2,543	0,011	0,323	1,858	0,063
Nombre d'hommes adultes dans le ménage (HADULT)	-0,207	-0,833	0,405	-0,431	-1,984	0,047
<i>Idem</i> au carré (HADULT2)	0,030	0,785	0,432	0,066	2,067	0,039
Expérience migratoire personnelle (EMIGP)	0,423	6,111	0,000		non utilisée	
Expérience migratoire dans la concession (CEMIG)	0,078	0,904	0,366	0,163	2,508	0,012
Expérience migratoire dans le village (VEMIG)	0,140	1,642	0,101		non utilisée	
Infrastructures villageoises (VINFRA)	-0,343	-3,625	0,000	-0,385	-5,040	0,000
Degré d'irrigation de l'exploitation (IRRIG)	-0,558	-3,327	0,000	-0,652	-4,749	0,000
Degré d'irrigation du village (VIRRIG)	0,431	2,620	0,009	0,487	3,573	0,000
Constante	-10,428	-3,351	0,000	-34,162	-10,818	0,000
N		3106			3485	
$\chi^2$		374,2			941,5	
Pseudo r <sup>2</sup>		0,260			0,393	
Log de vraisemblance		-533,3			-727,7	
<p>Note : z = t asymptotique</p> <p>Lecture : les coefficients positifs des variables dépendantes dénotent un effet positif sur la variable indépendante, significatif ou non selon la valeur de z.</p> <p>On évalue dans la dernière colonne la probabilité que z soit non significatif.</p>						

Toutefois, on notera dès à présent que la modélisation des migrations longues est de qualité très supérieure à celle des migrations temporaires, bien que moins de variables aient été utilisées pour ces dernières. La taille de l'échantillon a permis de confirmer le poids statistique des variables utilisées, les coefficients étant souvent significatifs à 1 p. 1000.

## 5. Une affaire d'hommes

Le sexe des adultes constitue une des variables les plus significatives du modèle<sup>24</sup>. La mobilité féminine ne représente qu'une fraction minime de l'ensemble des mouvements à caractère professionnel, à la différence de la situation observée parmi d'autres populations sénégalaises<sup>25</sup>. Ce phénomène est à rapporter à la place faite aux femmes dans cette société patriarcale. Fondé sur une pratique religieuse très orthodoxe, le système des valeurs fixe des limites très strictes à l'autonomie des femmes. Les distinctions sexuelles correspondent à des prérogatives sociales divergentes. Les femmes ne peuvent jouer qu'un rôle très subsidiaire dans la définition des orientations économiques du ménage et leur participation est en fait réduite à la production domestique, qu'il s'agisse des seules cultures vivrières ou des activités exercées à l'intérieur de la maisonnée (artisanat, élevage des enfants, etc.). Ainsi, l'attribution des terres irriguées se fait selon un double principe de genre et de séniorité, et les femmes sont par conséquent très rarement détentrices des parcelles qu'elles cultivent (Woodhouse et Ndiaye, 1991 : 8 ; Bloch, 1993). La mobilité spatiale des femmes est directement subordonnée à leur situation matrimoniale et à la mobilité de leur "tuteur" masculin (parents ou époux) : elles ne migrent jamais seules hors du Fuuta Tooro, et exercent très rarement une profession en ville<sup>26</sup>.

L'exclusion des femmes des courants de migration de travail est cependant sensiblement moins accentuée dans le cas des déplacements courts (le coefficient du modèle étant significativement supérieur à celui des migrations de plus d'un an) et n'apparaît plus pour les déplacements à caractère non professionnel<sup>27</sup> (résultats non présentés ici). On peut noter que le temps de travail des femmes, central dans la théorie de l'économie domestique de l'École de Chicago, est ici étroitement contrôlé par le système social, afin qu'il ne déborde pas hors des sphères familiale ou villageoise où il est jugé moins rentable (Becker, 1991 : 37 - 48). La fécondité régionale, qui n'a pas commencé à baisser et reste une des plus élevées du pays, rappelle que la principale

<sup>24</sup> Divers modèles prenant en compte ce déséquilibre sexuel (modèles limités aux hommes ou contenant des variables croisées par le sexe) donnent des résultats similaires au modèle synthétique que nous avons retenu.

<sup>25</sup> Dans une autre région rurale du Sénégal, plus de 80 % des femmes de moins de 35 ans ont déjà travaillé en ville (Delaunay, 1994 : 120). Ailleurs en Afrique, les migrations féminines sont également intenses, et en hausse ; voir Oucho et Gould (1993 : 267).

<sup>26</sup> Voir aussi Findley et Diallo (1993).

<sup>27</sup> Les femmes étant en particulier majoritaires dans les visites de famille effectuées à l'intérieur du Sénégal.

fonction des femmes est la reproduction de l'unité domestique et cette responsabilité est incompatible avec la pratique de migrations longues ou autonomes<sup>28</sup>.

Les normes sociales qui découragent (sinon interdisent) les mouvements féminins préviennent également le développement de "l'entropie migratoire" (l'affaiblissement qui menace la communauté du fait de l'exode de ses populations). En effet, en empêchant l'autonomisation économique féminine hors de la région, elles fixent les femmes au Futa Tooro et contraignent les hommes à revenir au village pour se marier. Le marché matrimonial (ou, plus largement, la sphère reproductive) est l'un des derniers domaines au travers duquel la communauté contrôle les comportements individuels. Une fois mariés, les migrants laissent souvent au village femmes et enfants dans leur ménage d'origine, à qui ils envoient régulièrement de l'argent gagné en ville.

## 6. Effets d'âge

L'âge est une autre variable particulièrement significative du modèle (tableau 2). Elle a été dédoublée par l'ajout du logarithme de l'âge pour tenir compte de la relation curvilinéaire entre âge et migration<sup>29</sup>. L'effet de l'âge a été modélisé<sup>30</sup> après avoir bloqué les autres variables à une valeur moyenne. La figure 2 donne ainsi les probabilités théoriques de migrer selon l'âge et le type de migration (en contrôlant l'effet de tous les autres facteurs observables).

Les distributions par âge du graphique représentent deux formes de comportement distinctes. Dans le cas des migrants permanents, la courbe est typique des parcours individuels. La proportion de migrations professionnelles va en s'accroissant très régulièrement de 15 ans vers un maximum atteint entre 35 et 40 ans, groupe d'âges pour lequel notre simulation atteint une valeur de 30 % de la population dans son ensemble. Pour la seule population masculine à cet âge le maximum dépasse 50 %. Il s'agit de l'effet cumulé des soldes migratoires par âge (et non de l'âge au départ), en sorte que cette courbe résume le déroulement de la carrière professionnelle hors du village. C'est une des raisons pour laquelle l'âge moyen des migrants de longue durée s'avère largement supérieur à l'âge moyen au départ des migrants relevés par d'autres enquêtes conduites en Afrique<sup>31</sup>. Une autre cause de cet écart est précisément le caractère institutionnel de la migration qui préserve l'unité du ménage

<sup>28</sup> Sur les liens entre migration féminine et fécondité, voir notamment Brockerhoff et Eu (1993).

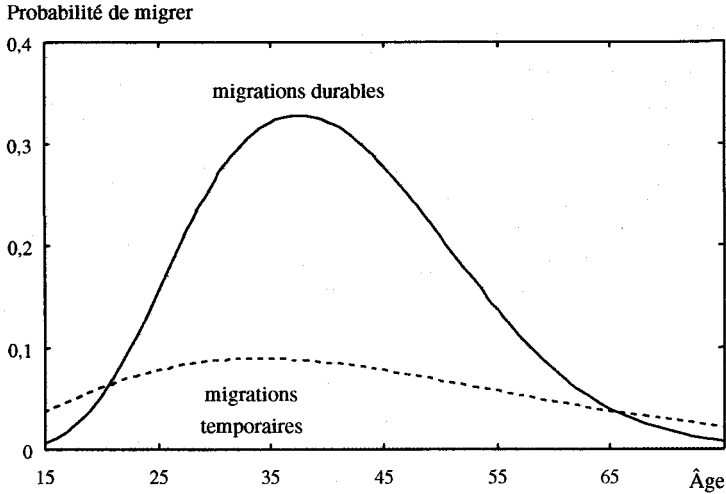
<sup>29</sup> Le logarithme est préférable au carré de l'âge, en raison du caractère non symétrique de la répartition des migrations par âge (figure 2).

<sup>30</sup> Pour calculer les probabilités de migrer à l'âge  $A$ , on utilise la valeur  $\mu$  telle que  $f(\mu) = m$ , où  $m$  est le taux de migration global. On calcule alors la fonction  $f(A) = 1/[1 + e^{(\mu - cA)}]$ , le vecteur  $A$  (variables d'âge) étant centré sur l'origine.

<sup>31</sup> Voir Oucho et Gould (1993 : 268-69), Mazur (1984 : 231). Les indicateurs proposés par ces auteurs incluent toutes les migrations, y compris les migrations scolaires, alors que nous nous limitons ici aux seuls déplacements à des fins professionnelles. Voir également les analyses démographiques de Traoré (1994) et Gonzales (1994).



en dépit de la durée parfois considérable des séjours hors du village : en l'absence de réseau solide reliant migrants et non-migrants, quelques années de migration peuvent suffire à précipiter l'éclatement familial.



**Figure 2. Simulation des effets d'âge à partir de la modélisation des probabilités de migrer (migrations temporaires et migrations durables)**

Les départs interviennent à des âges précoces : dès que les enfants du chef de ménage sont libérés de leurs obligations scolaires ou domestiques et peuvent envisager de chercher un emploi en ville. Plusieurs années de séjour, ou plusieurs séjours différents, sont d'ordinaire nécessaires à l'établissement durable du migrant sur le lieu de destination. Les revenus dérivés du séjour en ville sont d'ailleurs proportionnels à la durée de la migration, même s'ils tendent à plafonner pour les migrations les plus longues. L'évolution du projet migratoire semble se retourner avant 40 ans, étape à laquelle les migrants sont de plus en plus nombreux à se réinstaller au village pour reprendre l'exploitation familiale. C'est à cet âge que le solde des échanges migratoires se renverse au profit des retours vers le village. Le retour coïncide souvent avec d'autres obligations familiales (voir plus bas) et le départ en migration de leurs cadets, y compris de leurs propres enfants. Mais la tendance au repli vers le village est toutefois légèrement plus lente que l'accélération des départs avant 35 ans, donnant à cette courbe son aspect asymétrique. De fait, certains migrants ont opté pour un établissement quasi-permanent en ville ; ils figurent dans notre échantillon tant qu'ils ont conservé une attache familiale dans leur village d'origine, mais il se peut que nombre d'entre eux renoncent à rentrer définitivement au pays<sup>32</sup>.

<sup>32</sup> Les migrants qui ont coupé tout lien avec le village, et ceux qui ont migré avec l'ensemble de leur famille, ne figurent pas dans notre échantillon. Cette absence des migrants "définitifs" est une limite de l'approche des migrations à partir du lieu d'origine.

La relation entre âge et migrations temporaires est largement moins accentuée que celle correspondant aux migrations longues, comme l'indiquent les plus faibles coefficients logistiques. La principale différence tient à l'étalement beaucoup plus marqué entre les générations. Par ailleurs l'intensité maximale des migrations brèves correspond à un âge légèrement plus jeune que pour les migrations durables. La plus forte variance de l'âge pour les migrations courtes est due en partie à l'hétérogénéité de cette dernière définition, qui allie à la fois des départs récents susceptibles de se transformer en migrations stables, et des migrations temporaires à proprement parler concernant, pour leur part, une population plus âgée.

## 7. Cycle de vie familiale

La figure 3, dérivée du tableau 2, met en parallèle les coefficients de nos deux modélisations, ordonnés selon la taille croissante des unités de référence. Certains coefficients, qui ne sont pas significativement différents de zéro, apparaissent sur la figure pour mettre en relief les différences souvent marquées avec les coefficients relatifs à l'autre équation migratoire. Nous cherchons ici autant à établir des contrastes entre les phénomènes qu'à les décrire individuellement.

Quatre variables individuelles décrivent le cycle de vie familiale : le statut de responsable au sein du ménage et du noyau familial, l'état matrimonial et la présence de jeunes enfants. Elles permettent de résumer le cycle de vie des hommes par les étapes suivantes<sup>33</sup> :

avant 25 ans	: célibataire
de 25 à 30 ans	: marié sans enfant (chef de noyau <sup>34</sup> )
de 30 à 40 ans	: marié avec enfant jeune (chef de noyau)
de 40 à 65 ans	: chef de ménage avec enfant jeune
de 65 à 75 ans	: chef de ménage sans enfant jeune
après 75 ans	: veuvage et rattachement à un cadet.

Ces variables<sup>35</sup> qui ponctuent le cycle de vie, opèrent presque systématiquement de manière inverse dans la détermination des deux types de migrations (figure 3). Ainsi, les responsabilités familiales que recouvrent les variables de chef de ménage et de chef de noyau sont associées à une plus grande mobilité à court terme. Un certain nombre des déplacements concernés sont dictés par les besoins économiques immédiats de la famille auxquels un emploi saisonnier peut apporter une réponse. En revanche, dans le cas des séjours de plus d'un an, le fait d'occuper des responsabilités familiales exerce un effet négatif très marqué sur la probabilité d'être migrant. De tous

<sup>33</sup> Il s'agit de la trajectoire la plus commune. Mais les configurations des cycles de vie sont évidemment beaucoup plus complexes, surtout si on tient compte de la polygamie et des divorces.

<sup>34</sup> Le "noyau" conjugal est le segment familial élémentaire formé d'un couple et de ses dépendants non mariés. Environ un tiers des ménages compte plus d'un noyau.

<sup>35</sup> Ces variables sont intégrées sous forme dichotomique dans le modèle.

les aînés d'un lignage, il s'avère ainsi que les chefs de concession migrent le moins sur le long terme. De la même façon, les parents d'enfants de moins de quinze ans sont beaucoup moins nombreux parmi les migrants de longue durée.

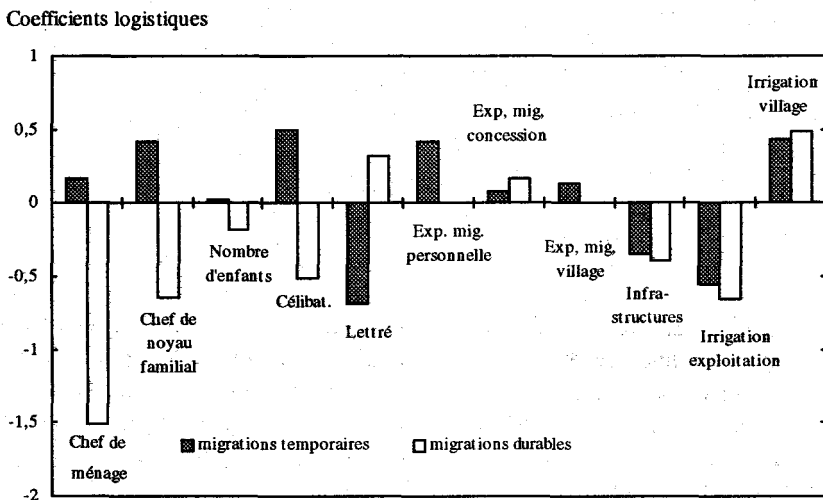


Figure 3. Les coefficients des régressions logistiques

Si le statut de célibataire semble faiblement favoriser les mouvements temporaires, son effet négatif sur les migrations stables est par contre plus difficile à interpréter. Cette dernière constatation suggère que ce n'est pas tant le statut matrimonial *per se* qui détermine la situation migratoire, mais plutôt d'autres phases de formation de la famille qui sont mesurées par la présence d'enfant ou la formation d'un noyau.

Le nombre d'hommes adultes dans le ménage est un dernier facteur familial déterminant les migrations. Il s'agit d'un indicateur de "l'offre familiale" de migrants potentiels. Cette variable est sans effet sur les migrations temporaires. En revanche, la relation curvilinéaire observée pour les migrations de longue durée indique que le taux de migration tend légèrement à décroître avec le nombre d'adultes tant que la famille compte moins de quatre hommes adultes. Exprimée différemment, cette relation peut signifier que le rendement marginal de la migration est décroissant. Le taux de migration ne s'élève que dans les familles comptant au moins quatre hommes adultes, situation moins fréquente. On pourrait interpréter la baisse de ce taux marginal de migration selon le nombre d'adultes comme une validation partielle de certaines hypothèses propres à la théorie du risque. La relation reste toutefois fragile, et la

question devrait faire l'objet d'une étude plus systématique qui dépasse l'objet de cet article <sup>36</sup>.

La comparaison entre les deux formes de migrations étudiées suggère quelques articulations entre le cheminement migratoire et le cycle de vie. Les jeunes célibataires sont très nombreux à tenter une première migration et pour certains, il ne s'agit que d'un prolongement d'un séjour scolaire. Mais l'installation permanente des migrants, accompagnée d'une meilleure aisance matérielle, précipite souvent le mariage qui intervient précisément quand le migrant a accumulé un capital suffisant pour s'établir en famille. Le premier mariage, décidé d'ordinaire par les aînés, se tient alors fréquemment lors d'une visite rendue au village par le migrant. L'épouse et les enfants demeurant en général dans la famille du migrant, ce dernier connaît alors de nombreuses incitations au retour. La prise de responsabilités est ainsi étroitement liée au statut migratoire, et ce de manière bilatérale : l'accès au statut de chef de famille est à la fois la conséquence du retour au village et la raison du comportement migratoire futur <sup>37</sup>. S'il a choisi de se réinstaller au village, l'ancien migrant optera alors pour des migrations beaucoup moins longues.

Le rapprochement de ces observations avec celles concernant l'âge rend compte des pressions contraires qui s'exercent sur les jeunes adultes. Leur séjour leur permet d'améliorer régulièrement leur situation sociale et économique sur le lieu de destination. Ils éprouveront toutefois quelques difficultés à convertir leur réussite matérielle en promotion statutaire, car le système de valeurs dans leur milieu d'accueil est fort différent du leur. Mais dans le même temps, l'effet mécanique de recomposition familiale, par mariage des migrants et décès de leurs aînés, renforce la nécessité du retour au village. Mari, puis père, puis finalement chef de ménage potentiel, le migrant accumule au fur et à mesure les avantages en termes de statut de pouvoir local. Mais ces derniers restent conditionnels, car seul le retour au village où résident femmes, enfants et le reste de la parenté peut matérialiser cette promotion sociale. On peut même penser qu'en offrant aux migrants d'un certain âge les avantages liés à un statut de prestige dont on ne peut jouir que sur place, les institutions villageoises se prémunissent contre la tentation de la migration définitive. Il s'agit d'un capital social spécifique au village (*site-specific*), qui est précisément non transférable. Les migrants devront donc, avant d'atteindre la quarantaine, évaluer les avantages respectifs d'une installation définitive en ville et d'un retour au village. Leur condition en ville a souvent été chèrement acquise, et un départ risque de la remettre en question. Mais cette éventuelle prospérité sur le lieu d'installation reste dénuée de sanction en termes de prestige, car le système de normes dont relève toujours le

<sup>36</sup> Le lien entre migration et stratégie de prévention contre le risque, mis en avant par Stark (1991), est rarement établi de manière indiscutable à partir de données d'enquêtes. Voir par exemple Lambert (1994).

<sup>37</sup> Robert Mazur (1984), analysant les données d'une enquête au Mali datant de 1978-1979, tire des conclusions similaires : les migrations les plus longues sont celles qui sont le plus influencées par le statut familial du migrant. L'analyse statistique sur lequel l'argument est basé reste toutefois quelque peu inadéquate.

migrant opère avant tout dans le cadre de la communauté villageoise. Le migrant se doit, pour faire reconnaître sa réussite, de rendre visite régulièrement au village. Les migrants savent d'expérience combien ces visites peuvent être onéreuses, car les familles des migrants et les co-villageois s'attendent à de très importants transferts financiers à cette occasion, et les migrants tentent pour cette raison de les retarder ou de les espacer<sup>38</sup>. En rentrant définitivement, le migrant pourra "soldier ses dettes" vis-à-vis de sa communauté et retirer de sa présence au village des avantages statutaires appréciables, liés notamment à son âge élevé et à son nouveau patrimoine.

## 8. Réseaux et effets d'entraînement

La formation de réseaux migratoires est tenue pour un des traits majeurs des mécanismes cumulatifs par lesquels la migration s'auto-entretient et peut même se développer indépendamment des conditions déclenchantes initiales. Les effets de réseau relevant de mécanismes sociologiques qu'il est malaisé de quantifier, nous nous contenterons ici de trois variables mesurant la densité migratoire à trois échelles sociales. Ces variables prennent en compte l'effet d'entraînement des migrations antérieures sur la situation actuelle et se rapportent à trois niveaux d'expérience migratoire : l'individu, la famille étendue (la concession) et le village. Quand elles peuvent être utilisées dans les modèles, ces variables ont systématiquement un effet positif mais le lien statistique n'est pas toujours significatif (tableau 2 et figure 3). L'expérience personnelle de migration antérieure est le facteur le plus important dans la détermination des déplacements professionnels à durée limitée. Les anciens migrants bénéficient d'une expérience migratoire appréciable qui fonctionne comme "capital migratoire" et favorise la poursuite des déplacements : connaissance des circuits d'insertion, familiarité avec les réseaux de migrants, etc. En revanche, l'intensité migratoire à l'intérieur de la concession ou du village de référence présente un effet très limité : le soutien familial ou communautaire ne joue guère pour les migrations temporaires.

Mais la situation est toute autre pour les migrations longues, pour lesquelles l'expérience migratoire des autres membres de la concession (à l'exclusion du migrant) joue un rôle positif et statistiquement significatif. À moins que cette covariance ne soit due à une variable familiale commune non observée, cette liaison suggère que l'effet d'entraînement est très important à l'intérieur de la famille et que les migrants déjà en place favorisent l'établissement durable d'un nouveau migrant en lui offrant l'accueil et les moyens pour une insertion professionnelle réussie. En permettant une installation plus rapide et moins aléatoire, les réseaux d'accueil et d'entraide familiaux abaissent considérablement à la fois le prix et les risques afférents à l'entreprise migratoire. Le

---

<sup>38</sup> Ce "coût des retours" peut lui-même avoir un effet sur les migrations, encourageant les migrations plus longues et plus lointaines.

fonctionnement de ces réseaux migratoires a été décrit dès les années soixante pour Dakar et reposait alors sur une structure spécifique d'accueil des migrants, le *suudu*<sup>39</sup>.

L'effet de l'expérience migratoire aux deux autres niveaux d'observation (individu et village) est plus difficile à tester en raison des risques de forte endogénéité<sup>40</sup>. Cependant, au niveau communautaire, le lien est attesté par la présence des associations villageoises de migrants dans la plupart des localités enquêtées. Ces associations, qui donnent un cadre officiel à l'institution de la migration, maintiennent le lien social entre le village et les lieux d'émigration et canalisent un certain nombre d'échanges sociaux ou économiques. Il reste qu'une analyse diachronique serait plus propice à l'examen des réseaux du fait de leurs effets dans le temps<sup>41</sup>.

### 9. Le rôle des infrastructures villageoises et de l'irrigation

Nous avons relégué en dernière partie l'examen du rôle joué par les quatre variables à caractère économique : éducation, infrastructures et irrigations familiale et villageoise. Le degré d'alphabétisation est le meilleur indicateur indirect du potentiel économique individuel hors du secteur agricole pourtant, résultat remarquable, il ne joue pas tout à fait dans le sens positif attendu<sup>42</sup>. La probabilité de migrer plus d'un an est certes positivement liée à l'éducation, mais avec un degré de significativité statistique modérée. En revanche, les migrations brèves sont très clairement le fait des personnes les moins instruites. Ce dernier résultat provient en partie de la définition stricte de la mobilité professionnelle excluant les séjours éducatifs, et par conséquent les jeunes étudiants qui sont les plus instruits de leur génération. Mais le phénomène est perceptible pour toutes les tranches d'âges et semble donc indiquer le très faible rendement des investissements scolaires pour les migrations temporaires, phénomène en partie lié à la grave crise économique prévalant dans les villes africaines.

<sup>39</sup> Le *suudu*, ou groupe de migrants originaires d'un même lieu, était le mode d'établissement le plus courant parmi les migrants non accompagnés (Diop, 1965). Quoique le *suudu* continue d'exister aujourd'hui pour les Haalpulaaren établis à l'étranger, la formation d'une plus importante diaspora issue de la Moyenne Vallée en certains lieux de migration (comme Dakar) a entraîné ultérieurement une contraction de l'unité de solidarité vers des liens plus étroits fondés sur la parenté directe. Pour une analyse des difficultés de maintien des réseaux, voir également Ba (1995).

<sup>40</sup> En raison de leur mode de calcul respectif, les variables EMIGP et VEMIG sont le plus souvent construites à partir d'un parcours migratoire que mesure également MIGD. Ce problème d'endogénéité est typique de la prise en compte des effets "cumulatifs" de migrations dans les modélisations (Guilmoto et Sandron, 1997).

<sup>41</sup> Pour des analyses exemplaires de la mise en place et de la logique des réseaux migratoires, voir le travail pionnier de Massey *et al.* (1987) et l'analyse récente de Gardner (1995).

<sup>42</sup> A propos de l'effet positif du degré d'instruction sur la migration interne ou internationale en Afrique, on se rapportera aux résultats rassemblés par Oucho et Gould (1993 : 271) et Russell *et al.* (1990 : 59-68). Une variable plus détaillée, décrivant le niveau d'éducation formelle, ne s'avère pas plus corrélée que l'alphabétisation à la probabilité d'être migrant.

En définitive, si l'option migratoire est ouverte à tous, les personnes moins éduquées seront plus nombreuses à se déplacer sur de courtes périodes. En revanche, l'installation en ville sur une plus longue période sera plus fréquente chez les personnes éduquées en raison de la reconnaissance et du savoir-faire urbains qu'implique la formation scolaire reçue. En réalité, le niveau d'instruction semble jouer un rôle important dans la "sélection" des migrants de longue durée. La prolongation du séjour en ville requiert apparemment une formation scolaire qui servira de "signal" auprès de certains employeurs, en particulier dans la fonction publique, et facilitera l'accès à des emplois garantis, ou mieux payés. Les premières années de migration fonctionnent comme un filtre en sélectionnant parmi les migrants les mieux dotés, même si les migrants temporaires semblent au contraire être moins bien éduqués que la moyenne régionale<sup>43</sup>.

Comme l'indique le degré de signification statistique des trois dernières variables examinées, relatives aux infrastructures et à l'irrigation, leur importance est cruciale dans notre modèle. Très logiquement, la qualité des infrastructures villageoises est liée de manière négative à la migration. En fait, la présence de ces infrastructures communautaires (enseignement, commerce et santé principalement) correspond souvent à la taille des villages et à l'état de développement des activités non agricoles, c'est-à-dire à la diversité des ressources des villages. Il s'ensuit que les villages les mieux équipés en infrastructures, certains d'entre eux avantageusement situés le long de la grande route goudronnée, sont plus à même d'offrir des emplois de substitution aux migrants potentiels, en particulier dans le secteur commercial ou la construction. En revanche, on aura noté que la proximité du réseau routier, qui coïncide globalement avec la variable précédente, n'a pas d'effet positif aujourd'hui sur la migration. Il apparaît au contraire que les zones les plus enclavées, à l'intérieur des zones arides du Ferlo ou perdues au milieu des marigots du fleuve, sont désormais les plus affectées par la migration.

Les activités économiques agro-pastorales locales des ménages observées lors des trois passages ont été résumées à partir d'une analyse factorielle des correspondances qui réduit les principaux traits de l'agriculture irriguée à une variable unique. La variable a d'abord été établie au niveau du ménage<sup>44</sup> puis agrégée à l'ensemble du village (plus exactement à la fraction du village incluse dans l'échantillon) afin d'obtenir un indicateur composite du degré moyen d'irrigation de la communauté. On dispose ainsi de deux variables factorielles, l'une au niveau du ménage, l'autre au niveau du village. Les valeurs positives de ces variables correspondent à un degré croissant d'agriculture irriguée (productions, surface, main-d'œuvre, etc.) tandis que les valeurs négatives sont associées à l'absence d'irrigation

---

<sup>43</sup> Sur l'éducation comme filtre, voir le texte classique de Stiglitz (1975). Katz et Stark, dans le contexte plus large de la migration et de l'information asymétrique, prolongent ces réflexions (Stark, 1991 : 169-185, 194-203). Les observations faites dans le texte proviennent de l'utilisation, non reproduite ici, de modèles à risque proportionnel prenant en compte l'effet des durées de migration.

<sup>44</sup> Les ménages correspondent aux unités économiques entre lesquelles les parcelles irriguées ont été distribuées au sein des villages.

(qui va le plus souvent de pair avec l'élevage ou avec l'agriculture traditionnelle fluviale ou pluviale).

Les coefficients de régression montrent que ces deux variables occupent une place essentielle dans notre modélisation, avec des coefficients logistiques très élevés (tableau 2 et figure 3). A l'échelle familiale, l'irrigation agit comme un frein puissant à la mobilité, temporaire et durable. Le revenu dérivé de l'agriculture modernisée semble être à la fois assez régulier et substantiel pour limiter le nombre des départs et encourager le retour des anciens migrants. À l'échelle villageoise, l'irrigation joue un rôle inverse et se trouve associée positivement aux migrations quelle que soit leur durée. Ainsi à niveau d'irrigation identique, les ménages appartenant à des villages plus irrigués migreront légèrement plus que les autres. Ce phénomène correspond aux effets sur la migration de ce que Stark et Taylor appellent la "privation relative" (Stark, 1991).

Les effets des variables économiques sont plus affirmés dans le cas des migrations longues que dans le cas des mouvements temporaires. Les mécanismes économiques qui déterminent les courants migratoires semblent par conséquent moins prégnants dans l'orientation des migrations à court terme. Une nouvelle fois, la durée de séjour agit comme un filtre et ce sont les migrants originaires des ménages les plus favorisés qui auront le plus intérêt à rentrer aux villages, contribuant ainsi à renforcer l'effet des inégalités économiques dans la détermination des migrations permanentes.

## CONCLUSION

Il n'existe pas aujourd'hui de cadre d'analyse unique rendant compte de la diversité des déterminants de la migration dans les pays en développement. Toutefois, les différents facteurs examinés ici, qu'ils soient économiques, institutionnels ou statutaires, peuvent être combinés pour construire un modèle prédictif assez fiable des comportements futurs. Cet article s'attache toutefois plus à tirer les conclusions théoriques pour le champ des recherches migratoires qu'à établir les articulations spécifiques entre le démographique et le social. Nous avons avant tout cherché à mettre en lumière l'échelle des déterminants de la migration et à montrer les contradictions qu'elles illustrent dans la définition des stratégies des agents, des familles ou des communautés rurales dans leur ensemble.

Dans la Moyenne Vallée du fleuve Sénégal, il ne fait guère de doute que l'individu et le ménage étaient, à l'heure des premières migrations vers Dakar, des unités de référence sensiblement moins pertinentes pour l'analyse qu'elles ne le sont devenues. Les régulations à l'échelle du village, appliquées à l'intérieur des castes ou des lignages, étaient beaucoup plus prégnantes et la mobilité individuelle restait une exception. Les villageois migraient alors en groupe et les stratifications propres au village, comme celles fondées sur les différenciations statutaires entre castes, se



trouvaient reproduites sur le lieu d'accueil. Le poids de ces entités sociales s'est considérablement réduit aujourd'hui et le ménage, institué comme interlocuteur par les pouvoirs publics, a pris une importance centrale. L'hypothèse du ménage unitaire est d'ailleurs une convention imparfaite dans la mesure où les composantes du ménage, segmentées principalement par sexe et aïnesse, sont loin d'être soumises à un même système d'opportunités et de préférences.

L'analyse statistique indique en premier lieu que les migrations durables sont mieux saisies par notre modélisation que les migrations temporaires. Ces dernières représentent un phénomène à caractère volatile, qui recouvre une population beaucoup plus hétérogène en termes d'âge ou de sexe. Dans notre grille d'analyse, il apparaît logique que les migrations brèves échappent en partie au phénomène d'institutionnalisation de la migration, et dépendent par conséquent plus de variables inobservables ou circonstancielles (psychologiques, climatiques, etc.). En second lieu, on rappellera les points communs et les variations entre les deux modèles. Alors que les variables collectives (comme l'irrigation, la présence d'infrastructures villageoises, etc.) ont un impact parallèle sur les deux types de migrations examinés, les distinctions apparaissent presque systématiquement à travers les caractéristiques individuelles. Les variables relatives au sexe, à l'âge, au statut de chef de ménage ou de noyau, au célibat et à la présence d'enfants jeunes sont dans les deux équations dotées de coefficients dont les valeurs sont significativement distinctes ( $p < 5\%$ ). Les coefficients expriment même parfois des effets opérant dans des directions contraires selon la forme de mobilité considérée. Cette comparaison entre les déterminants de deux formes de mobilité indique donc que l'arbitrage entre migrations temporaires et durables s'opère plus selon les caractéristiques individuelles que selon la dotation des ménages et des villages.

Notons enfin que notre analyse, dans sa dimension statistique, ne permet pas de rendre compte directement de l'effet propre aux institutions locales, qui donnent un sens et une valeur à de nombreux attributs, individuels ou familiaux, qu'on a utilisés pour décrire les facteurs de la migration. Le fonctionnement propre à l'institution migratoire elle-même n'apparaît qu'à travers les effets d'inertie migratoire. Il faudrait alors prolonger notre effort de modélisation par une perspective plus anthropologique des mécanismes migratoires. En effet, la migration est une transaction complexe entre groupes sociaux et régions, et elle requiert à ce titre un important soutien institutionnel dans les économies aux marchés défaillants ; les différents aspects sociaux des pratiques migratoires (réseaux, cadeaux et statuts des migrants, etc.) peuvent alors être analysés comme des adaptations institutionnelles aux tensions que crée le risque d'hémorragie migratoire sur les communautés d'origine.

## BIBLIOGRAPHIE

- AMIN Samir, 1974. – "Introduction", in : *Modern Migrations in Western Africa / Les migrations internationales en Afrique de l'Ouest*, p. 65-124. – Oxford, Oxford University Press.
- BA Cheikh Oumar, 1995. – *Réseaux migratoires des Sénégalais du Cameroun et du Gabon en crise*. – Dakar, ORSTOM.
- BARDEM Isabelle, 1993. – "L'émancipation des jeunes : un facteur négligé des migrations interafricaines", *Cahiers des Sciences Humaines*, vol. 29, n° 2-3, p. 375-393.
- BECKER Gary S., 1991. – *A Treatise on the Family*. – Cambridge, Harvard University Press, xii-424 p. (Enlarged edition).
- BLOCH Peter C., 1993. – "An Egalitarian Development Project in a Stratified Society : Who ends up with the Land ?", in : Thomas J. BASSET et Donald E. CRUMMEY (éds.), *Land in African Agrarian System*, p. 222-243. – Madison, University of Wisconsin Press.
- BOUTILLIER Jean-Louis *et al.*, 1962. – *La Moyenne Vallée du Sénégal*. – Paris, MINCOOP, INSEE, 368 p.
- BROCKERHOFF Martin et EU Hongsook, 1993. – "Demographic and Socioeconomic Determinants of Female Rural to Urban Migration in sub-Saharan Africa", *International Migration Review*, vol. 27, n° 3, p. 557-577.
- BROWN Ellen P. et NOOTER Robert, 1992. – *Successfull Small-Scale Irrigation in the Sahel*. – Washington (DC), World Bank, 65 p. (World Bank Technical Paper 171)
- COURGEAU Daniel, 1988. – *Méthodes de mesure de la mobilité spatiale. Migrations internes, mobilité temporaire, navettes*. – Paris, Éditions de l'INED, 301 p.
- CROUSSE Bernard *et al.* (éds.), 1991. – *La vallée du fleuve Sénégal. Évaluations et perspective d'une décennie d'aménagements*. – Paris, Karthala, 380 p.
- DASGUPTA Partha, 1993. – *An Inquiry into Well-Being and Destitution*. – Oxford, Oxford University Press, 661 p.
- DAVID Philippe, 1980. – *Les Navétanes. Histoire des migrants saisonniers de l'arachide en Sénégambie des origines à nos jours*. – Dakar, Les Nouvelles Éditions Africaines, 525 p.
- DELAUNAY Valérie, 1994. – *L'entrée en vie féconde. Expression démographique des mutations socio-économiques d'un milieu rural sénégalais*. – Paris, Ceped, 326 p.
- DEMARIS Alfred, 1992. – *Logit Modeling. Practical Applications*. – Sage, Newbury Park, 88 p. (Sage University Papers, Quantitative Applications in the Social Science, 07-086)
- DIEMER Geert et VAN DER LAAN Ellen, 1987. – *L'irrigation au Sahel. La crise des périmètres irrigués et la voie haalpulaar*. – Paris, CTA/Karthala, 226 p.
- DIOP Abdoulaye Bara, 1965. – *Société toucouleur et migration. L'immigration toucouleur à Dakar*. – Dakar, IFAN, 232 p.

- DIOUF Papa Demba et GUILMOTO Christophe Z., 1994. – *Démographie et développement dans la Moyenne Vallée du Sénégal. Présentation des enquêtes de 1992-1993, premiers résultats et analyse typologique des ménages*. – Dakar, Direction de la Prévision et de la Statistique/Orstom, 79 p.
- ELLIS Frank, 1988. – *Peasant Economics. Farm Households and Agrarian Development*. – Cambridge, Cambridge University Press, 257 p.
- ENGELHARD Philippe, 1986. – *Enjeux de l'après-barrage. Vallée du Sénégal*. – Paris, Enda et Ministère de la Coopération, 632 p.
- FAFCHAMPS Marcel, 1992. – "Solidarity Networks in Preindustrial Societies: Rational Peasants with a Moral Economy", *Economic Development and Cultural Change*, vol. 41, n° 1, p. 147-173.
- FINDLEY Sally E., 1987. – *Rural Development and Migration. A Study of Family Choices in the Philippines*. – Boulder (US) and London, Westview Press, 308 p.
- FINDLEY Sally E., 1992. – "Circulation as a Drought-Coping Strategy in Rural Mali", in : Calvin GOLDSCHIEDER (éd.), *Migration, Population Structure, and Redistribution Policies*, p. 61-89. – Boulder (US) and London, Westview Press, 322 p.
- FINDLEY Sally E. et DIALLO Assitan, 1993. – *Interactions between Household Structure and Female Migration in Rural Mali*. – Dakar, UIESP, 30 p. (Communication au séminaire sur "Les femmes et les changements démographiques en Afrique sub-saharienne", Dakar, 3-6 mars 1993).
- GARDNER Katy, 1995. – *Global Migrants, Local Lives : Travel and Transformation in Rural Bangladesh*. – Oxford, Clarendon Press, 301 p.
- GOLDSTEIN Alice et al., 1993. – "Determinants of Permanent and Temporary Mobility in Hubei Province, PRC", in : *International Population Conference, Montreal 1993*, vol. 2, p. 85-102. – Liège, UIESP, 493 p.
- GONZALES Georges, 1994. – "Migrations, nuptialité et famille dans cinq villages de la vallée du fleuve", *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 10, n° 3, p. 83-109.
- GUGLER Joseph et FLANAGAN William G., 1978. – *Urbanization and Social Change in West Africa*. – Cambridge, Cambridge University Press, 235 p.
- GUILMOTO Christophe Z., 1995. – "Trente ans plus tard, le long du fleuve Sénégal. L'enquête de la MISOES à l'épreuve du temps", in : *Populations du Sud et santé. Parcours et horizons. Hommage à Pierre Cantrelle*, p. 73-94 – Paris, Éditions de l'Orstom, 302 p.
- GUILMOTO Christophe Z. et SANDRON Frédéric, 1997. – *Les organisations et les institutions de la migration dans les pays en développement*. – Paris-Tunis, Orstom, 20 p.
- HART Keith, 1987. – "Rural-Urban Migration in West Africa", in : Jeremy EADES (éd.), *Migrants, Workers, and the Social Order*, p. 65-81 – London and New-York, Tavistock Publications.
- HE Yong, 1994. – "Economie néo-institutionnelle et développement, une analyse synthétique", *Revue d'économie du développement*, n° 4, p. 3-34.

- HODDINOTT John, 1994. – "A Model of Migration and Remittances Applied to Western Kenya", *Oxford Economic Papers*, n° 46, p. 459-476.
- HYDEN Goran, 1986. – "The Invisible Economy of Smallholder Agriculture in Africa", in : Joyce Lewinger MOOCK (éd.), *Understanding Africa's Rural Households and Farming Systems*, p. 11-35. – Boulder and London, Westview Press.
- de JANVRY Alain, SADOULET Elisabeth et THORBECKE Eric, 1993. – "Introduction", *World Development*, vol. 21, n° 4, p. 565-575.
- LAMBERT Sylvie, 1994. – "La migration comme instrument de diversification intrafamiliale des risques. Application au cas de la Côte d'Ivoire", *Revue d'économie du développement*, n° 2, p. 3-38.
- LEBART Ludovic *et al.*, 1995. – *Statistique exploratoire multidimensionnelle*. – Paris, Dunod.
- MAIER Gunther et WEISS Peter, 1991. – "The Discrete Choice Approach to Migration Modelling", in : John STILLWELL et Peter CONGDON (éds.), *Migration Models : Macro and Micro Approaches*, p. 17-33. – London and New York, Belhaven Press.
- MASSEY Douglas S. *et al.*, 1987. – *Return to Aztlan. The Social Process of International Migration from Western Mexico*. – Berkeley, University of California Press, 335 p.
- MASSEY Douglas S. *et al.*, 1993. – "Theories of International Migration : A Review and Appraisal", *Population and Development Review*, vol. 19, n° 3, p. 431-466.
- MAZUR Robert E., 1984. – "Rural Out-Migration and Labor Allocation in Mali", in : Calvin GOLDSCHIEDER (éd.), *Rural Migrations in Developing Nations. Comparative Studies of Korea, Sri Lanka and Mali*, p. 209-288. – Boulder and London, Westview Press.
- MORTIMORE Michael, 1989. – *Adapting to Drought. Farmers, Famines and Desertification in West Africa*. – Cambridge, Cambridge University Press.
- OLOFSON Harold, 1985. – "The Hausa Wanderer and Structural Outsiderhood : an Emic and Etic Analysis", in : R. Mansell PROTHERO et Murray CHAPMAN (éds.), *Circulation in Third World Countries*, p. 54-74. – London, Routledge and Kegan Paul.
- OUCHO John O. et GOULD William T. S., 1993. – "Internal Migration", in : Karen FOOTE *et al.* (éds.), *Demographic Change in sub-Saharan Africa*, p. 256-296. – Washington, National Academy Press, 371 p.
- PARK Thomas K., 1992. – "Early Trends towards Class Stratification : Chaos, Common Property, and Flood Recession Agriculture", *The American Anthropologist*, n° 94, p. 90-117.
- PARNWELL Mike, 1993. – *Population Movements and the Third World*. – London, Routledge, 158 p. (Routledge introductions to development)
- POLLACK Robert A., 1985. – "A Transaction Cost Approach to Families and Households", *Journal of Economic Literature*, XXIII, june, p. 581-608.
- PROTHERO R. Mansell et CHAPMAN Murray (éds.), 1985. – *Circulation in Third World Countries*. – London, Routledge and Kegan Paul.

- ROSENZWEIG Mark R., BINSWANGER Hans P. et McINTIRE John, 1988. – "From Land Abundance to Land Scarcity : The Effects of Population Growth on Production Relations in Agrarian Economies", in : Ronald LEE *et al.* (éds.), *Population Food and Rural Development*, p. 77-100 – Oxford, Oxford University Press, 215 p.
- RUSSELL Sharon Stanton *et al.*, 1990. – *International Migration and Development in sub-Saharan Africa*, Vol. I. Overview. – Washington, The World Bank, 168 p.
- SCOTT James C., 1976. – *The Moral Economy of the Peasant. Rebellion and Subsistence in Southeast Asia*. – New Haven and London, Yale University Press, 246 p.
- SKELDON Ronald, 1990. – *Population Mobility in Developing Countries : A Reinterpretation*. – London and New York, Belhaven Press, 273 p.
- STARK Oded, 1991. – *The Migration of Labor*. – Cambridge, Blackwell Publishers, 406 p.
- STIGLITZ John E., 1975. – "The Theory of 'Screening' Education, and the Distribution of Income", *American Economic Review*, n° 65, p. 283-300.
- SWINDELL Kenneth, 1985. – "Seasonal Agricultural Circulation : the Strange Farmers of The Gambia", in : Mansell PROTHERO et Murray CHAPMAN (éds.), *Circulation in Third World Countries*, p. 178-201. – London, Routledge and Kegan Paul.
- TODARO Michael P., 1969. – "A Model of Labor Migration and Urban Unemployment in Less Developed Countries", *American Economic Review*, vol. 59, n° 1, p. 138-148.
- TRAIN Kenneth, 1986. – *Qualitative Choice Analysis. Theory, Econometrics and an Application to Automobile Demand*. – Cambridge, The MIT Press.
- TRAORE Sadio, 1994. – "Les modèles migratoires soninké et poular de la vallée du fleuve Sénégal", *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 10, n° 3, p. 61-81.
- WANE Yaya, 1969. – *Les Toucouleur du Fouta Tooro (Sénégal). Stratification sociale et structure familiale*. – Dakar, IFAN, 250 p.
- WOODHOUSE Philip et NDIAYE Ibrahima, 1991. – *Structural Adjustment and Irrigated Food Farming in Africa : The "Disengagement" of the State in the Senegal River Valley*. – The Project on African Agriculture. (Working Paper n°5).

## ANNEXE

## Les variables utilisées

Nom	Description	Minimum	Maximum	Moyenne
<b>Variables indépendantes</b>				
MIGD	Migration durable : 1 = actif absent lors des trois passages	0	1	0,11
MIGT	Migration temporaire : 1 = présent lors du premier passage et migration professionnelle d'au moins une semaine 1992-1993	0	1	0,06
<b>Variables indépendantes</b>				
<i>Individu :</i>				
SEXE	0 = homme ; 1 = femme	0	1	0,48
AGE	Âge	15	93	37
AGLOG	Logarithme du précédent	2,7	4,5	3,5
CDF	1 = chef de ménage	0	1	0,22
CDN	1 = chef de noyau familial (non CDF)	0	1	0,11
ENFANT	Nombre d'enfants de moins de 15 ans	0	14	1,8
CELIBAT	1 = célibataire (jamais marié)	0	1	0,27
LETTRE	1 = sait lire et écrire le français	0	1	0,12
EMIGP*	Expérience migratoire personnelle : années en migration professionnelle de 1982 à 1991.	-0,38	3,5	0
<i>Ménage :</i>				
HADULT	Nombre d'adultes masculins	0	7	2,6
HADUL2	Carré du précédent	0	49	9
IRRIG*	Degré d'irrigation de l'exploitation	-1,6	2,9	0
<i>Concession :</i>				
CEMIG*	Expérience migratoire dans la concession : total de EMIGP pour les autres membres de la concession.	-0,76	5,5	0
<i>Village :</i>				
VIRRIG*	Degré d'irrigation moyen du village	-1,3	2,0	0
VINFRA*	Indice d'infrastructures villageoises	-1,2	1,0	0
VEMIG*	Expérience migratoire dans le village : moyenne de EMIGP pour le village.	-2,1	1,5	0
* : variables standardisées (moyenne = 0 ; écart-type = 1)				

## LES DOSSIERS DU CEPED

La collection des *Dossiers du CEPED* est destinée à accueillir des articles scientifiques se rapportant au domaine de la population et du développement.

Aucune condition n'est posée quant à l'origine ou l'organisme d'appartenance des auteurs. Les *Dossiers du CEPED* sont prévus pour une diffusion limitée mais rapide et "ciblée", en fonction du sujet traité. Ils sont distribués sur demande à toute personne intéressée (gratuits pour les résidents des pays du Sud, payants pour les résidents des pays du Nord). Ces articles ont vocation à être publiés également, en totalité ou en partie, sous la même forme ou sous une forme modifiée, dans des revues internationales. Aucune autorisation préalable n'est donc à demander au CEPED pour une nouvelle publication. La documentation du CEPED souhaite simplement recevoir un exemplaire des publications ainsi réalisées.

Les auteurs intéressés sont invités à envoyer au CEPED une disquette contenant un fichier saisi sur traitement de texte (de préférence Word 6 Windows, ou à défaut un fichier pouvant être importé directement dans Word 6), rédigé en français, de 15 à 50 pages formatées 21 x 29,7 cm, marges de 2,5 cm sur le pourtour. La disquette sera accompagnée d'un exemplaire papier. Les auteurs conservent la responsabilité de la présentation et du contenu du texte qu'ils ont envoyé. Des informations détaillées concernant la mise en forme du document sont à demander au CEPED ; elles seront transmises aux auteurs dans les meilleurs délais.

Le projet d'article reçu est soumis à deux lecteurs, intérieurs ou extérieurs au CEPED. Celui-ci peut en conséquence l'accepter ou le rejeter pour des raisons de forme ou de fond, ou encore demander des modifications. Il se réserve la possibilité d'effectuer lui-même des corrections de forme, ainsi que le regroupement de plusieurs articles dans le même numéro des *Dossiers*. Les matériaux reçus ne sont pas renvoyés à leurs auteurs, qui sont donc invités à en conserver le double.

Chaque auteur recevra 25 exemplaires du numéro contenant son (ou ses) article(s) s'il y a un seul auteur et 15 exemplaires par auteur s'il y en a plusieurs.

Les présentes instructions remplacent celles qui ont pu paraître antérieurement. Elles sont réputées être modifiables à tout moment en fonction des nécessités nouvelles.

**PARU DANS LA COLLECTION DES DOSSIERS DU CEPED**

- N° 45 - **DOAN (Mau Diep), GUBRY (Patrick), HUGUET (Jerrold W.) et TRINH (Khac Tham)**, 1996, L'émergence des migrations spontanées au Viêt-nam : le cas de Vung Tau et Dong Nai, 48 p.
- N° 44 - **LOCOH (Thérèse), MAKDESSI (Yara)**, 1996, Politiques de population et baisse de la fécondité en Afrique sub-saharienne, 48 p.
- N° 43 - **KELODJOUE (Samuel)**, 1996, Essai d'utilisation des statistiques d'état civil et sanitaires dans l'analyse de la mortalité à Yaoundé, 44 p.
- N° 42 - **NGONDO A PITSHANDENGE (Séraphin)**, 1996, La polyandrie chez les Bashilele du Kasai occidental (Zaire) : fonctionnement et rôles, 22 p.
- N° 41 - **LERIDON (Henri) et TOULEMON (Laurent)**, 1996, La régulation des naissances se généralise, 19 p.
- N° 40 - **ANH (Truong Si), GUBRY (Patrick), HONG (Vu Thi) et HUGUET (Jerrold W.)**, 1996, Ho Chi Minh Ville : de la migration à l'emploi, 52 p.
- N° 39 - **CATASUS CERVERA (Sonia I.)**, 1996, La population de Cuba : principales caractéristiques et tendances démographiques, 35 p.
- N° 38 - **GARENNE (Michel), CONINX (Rudi), DUPUY (Chantal)**, 1996, Effets de la guerre civile au Centre-Mozambique et évaluation d'une intervention de la Croix Rouge, 25 p.
- N° 37 - **VIGNIKIN (Kokou)**, 1996, Ressources économiques et comportements démographiques des ménages agricoles : le cas des Éwé du Sud-Togo, 35 p.
- N° 36 - **KOUAMÉ (Aka), RWENGE (Mburano)**, 1996, Structure de production et comportement procréateur en Côte d'Ivoire, 31 p.
- N° 35 - **VIVIER (Géraldine)**, 1996, Les migrations comoriennes en France : histoire de migrations coutumières, 38 p.
- N° 34 - **CHESNAIS (Jean-Claude)**, 1995, La transition démographique, trente ans de bouleversements (1965-1995), 25 p. *2<sup>e</sup> tirage.*
- N° 33 - **LOVELL (Nadia)**, 1995, Pluralisme thérapeutique et stratégies de santé chez les Évhé du Sud-Est Togo, 20 p.
- N° 32 - **ANTOINE (Philippe), NANITELAMIO (Jeanne)**, 1995, Peut-on échapper à la polygamie ?, 31 p. *2<sup>e</sup> tirage.*
- N° 31 - **LOCOH (Thérèse)**, 1995, Familles africaines, population et qualité de la vie, 48 p. *3<sup>e</sup> tirage.*
- N° 30 - **MESLÉ (France), VALLIN (Jacques)**, 1995, La mortalité dans le monde : tendances et perspectives, 25 p. *3<sup>e</sup> tirage.*
- N° 29 - **KAMDOUM (Antoine)**, 1994, Planification sanitaire et ajustement structurel au Cameroun, 37 p.



- N° 28 - **LALOU (Richard), PICHÉ (Victor)**, 1994, Migration et sida en Afrique de l'ouest : un état des connaissances, 53 p. *3<sup>e</sup> tirage.*
- N° 27 - **OUEDRAOGO (Christine)**, 1994, Education de la mère et soins aux enfants à Ouagadougou, 37 p.
- N° 26 - **VALLIN (Jacques)**, 1994, Réflexions sur l'avenir de la population mondiale, 24 p. *4<sup>e</sup> tirage.*
- N° 25 - **N'GUESSAN (Koffi)**, 1993, Facteurs de fécondité en milieu rural forestier ivoirien, 40 p.
- N° 24 - **LAOUROU (Martin)**, 1993, Les disparités régionales de la mortalité au Bénin, 36 p.
- N° 23 - **GERVAIS (Raymond R.)**, 1993, Contribution à l'étude de l'évolution de la population de l'Afrique Occidentale Française, 1904-1960, 50 p.
- N° 22 - **ELOUNDOU-ENYEGUE (Parfait Martial)**, 1992, Solidarité dans la crise ou crise des solidarités familiales au Cameroun ? Evolutions récentes des échanges entre villes et campagnes, 40 p. *Épuisé.*
- N° 21 - **VAZ-GRAVE (Maria Julia)**, 1992, La mortalité des enfants à Luanda, 39 p.
- N° 20 - **CANTRELLE (Pierre), THONNEAU (Patrick), TOURÉ (Boubacar)**, 1992, Mortalité maternelle : Deux études communautaires en Guinée, 43 p.
- N° 19 - **LOCOH (Thérèse)**, 1992, Vingt ans de planification familiale en Afrique subsaharienne, 27 p. *2<sup>e</sup> tirage. Épuisé.*
- N° 18 - **BARBIERI (Magali)**, 1991, Les déterminants de la mortalité des enfants dans le Tiers-Monde, 40 p. *2<sup>e</sup> tirage. Épuisé.*
- N° 17 - **KEUMAYE (Ignegongba)**, 1991, La fécondité en Mauritanie, 39 p. *Épuisé.*
- N° 16 - **TABAH (Léon)**, 1991, Dix problèmes de population en perspective - Hommage à Jean Bourgeois-Pichat et à Alfred Sauvy, 31 p. *Épuisé.*
- N° 15 - **EVINA (Akam)**, 1990, La mesure de l'infécondité et de la sous-fécondité, 39 p. *Épuisé.*
- N° 14 - **ASSOGBA (L. N. Mensan)**, 1990, Statut de la femme, structures familiales, fécondité : transitions dans le Golfe du Bénin, 28 p. *Épuisé.*
- N° 13 - **FILIPPI (Véronique), GRAHAM (Wendy)**, 1990, Estimer la mortalité maternelle à l'aide de la méthode des soeurs, 29 p. *Épuisé.*
- N° 12 - **ANTOINE (Philippe), NANITELAMIO (Jeanne)**, 1990, La montée du célibat féminin dans les villes africaines. Trois cas : Pikine, Abidjan et Brazzaville, 27 p. *Épuisé.*
- N° 11 - **CHARMES (Jacques)**, 1990, Deux études sur l'emploi dans le monde arabe, 37 p. *Épuisé.*
- N° 10 - **CANTRELLE (Pierre), LOCOH (Thérèse)**, 1990, Facteurs culturels et sociaux de la santé en Afrique de l'ouest, 36 p. *Épuisé.*
- N° 9 - **VÉRON (Jacques)**, 1989, Eléments du débat Population Développement, 48 p. *2<sup>e</sup> tirage.*

- N° 8 - **LE CHAU, PAPAIL (Jean)**, 1989, Transformations agraires et mobilités de la main-d'oeuvre dans la région Nord-Andine de l'Equateur, 18 p.
- N° 7 - **CANTRELLE (Pierre), GENDREAU (Francis)**, 1989, Prospective des déséquilibres mondiaux - Démographie et santé, 33 p. *Épuisé.*
- N° 6 - **LOCOH (Thérèse)**, 1989, Les politiques de population en matière de fécondité dans les pays francophones : l'exemple du Togo, 20 p. *Épuisé.*
- N° 5 - **GUBRY (Patrick)**, 1988, Rétention de la population et développement en milieu rural : à l'écoute des paysans Mafa des Monts Mandara (Cameroun), 24 p. *Épuisé.*
- N° 4 - **CHASTELAND (Jean-Claude)**, 1988, Etat et besoins de la recherche démographique dans la perspective des recommandations de la Conférence de Mexico et de ses réunions préparatoires, 43 p. *Épuisé.*
- N° 3 - **LOCOH (Thérèse)**, 1988, La fécondité en Afrique noire : un progrès rapide des connaissances mais un avenir encore difficile à discerner, 26 p. *Épuisé.*
- N° 2 - **GUBRY (Patrick), SALA DIAKANDA (Mpembele)**, 1988, Politiques africaines en matière de fécondité : de nouvelles tendances, 50 p. *Épuisé.*
- N° 1 - **CLAIRIN (Rémy), GENDREAU (Francis)**, 1988, La connaissance des effectifs de population en Afrique : bilan et évaluation - Hommage à Rémy Clairin, 35 p. *Épuisé.*

**PARU EN ESPAGNOL DANS LA COLLECTION DES *DOCUMENTOS DEL CEPED***

N° 1 - **MESLÉ (France), VALLIN (Jacques)**, 1995, La mortalidad en el mundo : tendencias y perspectivas, 24 p.

**PARU EN ANGLAIS DANS LA COLLECTION DES *CEPED SERIES***

N° 2 - **LOCOH (Thérèse), MAKDESSI (Yara)**, 1996, Population policies and fertility decline in sub-Saharan Africa, 40 p.

N° 1 - **MESLÉ (France), VALLIN (Jacques)**, 1996, Mortality in the world : trends and prospects, 24 p.

Composition : CEPED

Reproduit par INSTAPRINT S.A.  
1, levée de la Loire - LA RICHE  
B.P. 5927 - 37 059 TOURS Cedex  
Tél. : 02 47 38 16 04  
Télécopie : 02 47 38 32 70

Dépôt légal 2<sup>e</sup> trimestre 1997



CEPED

15, rue de l'École de Médecine  
75270 PARIS Cedex 06 (France)

Tél. : 01 44 41 82 30

Tél. international : +33 1 44 41 82 30

Fax : 01 44 41 82 31

Fax international : +33 1 44 41 82 31

Photo de couverture : écorce battue,  
art Mangbetu (Zaïre oriental).

Reproduit avec l'aimable autorisation  
du Musée Royal de l'Afrique Centrale  
(Tervuren, Belgique).

Maquette : Marie-Agnès BRAY, ORSTOM

Prix de vente : 30 F. TTC

